HISTOIRE
DE
TRENTE HEURES

FÉVRIER 1848

PAR

PIERRE ET PAUL

2e ÉDITION.

PRIX : 1 FR.

PARIS

C[illegible] GARNIER FRÈRES
AU PALA[illegible]TIONAL, PÉRISTYLE MONTPENSIER;
[illegible]TINON, RUE DU COQ;
JULES [illegible]SNÉ, PASSAGE VÉRO-DODAT, 7;
E[illegible] TOUS LES LIBRAIRES.

1848

HISTOIRE

DE

TRENTE HEURES.

FAITS PRÉLIMINAIRES.

LES BANQUETS. — L'ADRESSE.

Pas de droits politiques, pas d'association possible pour les demander, une chambre qui ne représentait pas le pays, des députés qui *fonctionnaient* dans le parlement pour le ministère, un budget de seize cents millions, des finances en déficit, une diplomatie qui avait reçu mission expresse de soutenir les puissances absolues contre la nationalité des peuples, tels étaient les résultats les plus positifs de l'escamotage de Juillet! Était-ce en gouvernant selon ou contre les principes de cette révolution, qu'on était descendu à ces misères de la politique ministérielle? N'était-ce pas en déviant des conditions qu'elle avait imposées à ceux qui, seuls, en avaient profité, qu'on était arrivé à ce désordre moral, menaçant la société entière?

Voilà les questions qui, depuis longtemps, préoccupaient les esprits en France, graves problèmes amenant nécessairement cette question nouvelle : Quel sera le remède à ce long mal de dix-huit ans?

Et la raison et l'expérience répondaient : Réforme ou révolution!

Un homme d'État d'un pays voisin a dit : « Je veux la réforme, parce que je ne veux pas « de révolution! » Les hommes de l'état de choses qui vient de finir n'ont pas voulu la réforme, et ils ont eu une révolution! Une révolution était la conséquence logique de cette obstination fatale qu'on ne peut expliquer que par cet esprit de vertige et d'erreur,

« De la chute des rois funeste avant-coureur. »

Et pourtant, les avis ne leur avaient pas manqué! Assez de paroles éclatantes, et grossies par les mille échos de la presse, se sont élevées, qui leur ont dit : Prenez garde! la mesure du mépris et de la désaffection est comble ; une goutte encore, et la coupe va déborder!... Ils n'ont pas tenu compte de ces conseils, la goutte est tombée.... Malheur sur

eux. C'était une goutte de sang qui les a tous tachés au front et dont ils ne se laveront pas!

La session de 1847, ce long scandale, cette immonde exhibition de lâchetés, de hontes, de souillures et de corruption, cyniquement couronnée par le *satisfecit* de la vénalité, avait soulevé tous les esprits ; et ce fut une noble et féconde idée que celle qui fit élever une tribune du droit commun, de la vérité, de la nationalité, à côté de cette autre tribune de la chambre où nulle parole libérale et généreuse ne pouvait être prononcée, sans exciter des clameurs d'indignation et de colère.

Paris, comme toujours la première, quand il s'agit de ces généreuses déterminations qui sauvent un pays, donna le signal de ces démonstrations réformistes. Le banquet du Château-Rouge fut le point de départ de cette réaction de l'honnêteté et de la conscience publiques, contre les bassesses de la paix à tout prix et les infamies de la corruption à toute taille. Des paroles prophétiques y furent prononcées :

« Les atteintes portées à la liberté peuvent se réparer ; la France a déjà traversé de diffi-

ciles et dangereuses épreuves ; elle en a triomphé ! Un seul jour de victoire de l'opinion publique peut emporter toutes les mesures rétrogrades et liberticides dont on a chargé ce pays.

« Puisse le glorieux drapeau de la liberté nous rallier tous, faire cesser toutes les divisions puériles de personnes et de mots qui nous affaiblissent en face de l'ennemi commun, et puisse la France, sous ce glorieux drapeau, refaire ce qu'elle a manqué en 1830 !

« Que notre réunion devienne le signal de manifestations semblables sur tous les points de la France ! Que partout s'organisent des comités, que partout se régularise le travail du patriotisme ! A un parti qui, sous prétexte de conserver, a fait tomber le gouvernement dans le désordre et l'anarchie, opposons l'exemple de l'union, de l'ordre et de la discipline. »

Le pays répondit à cet appel. Colmar, Strasbourg, Bar-le-Duc, Épinal, Coulommiers, Reims, Soissons, Saint-Quentin, Compiègne, Arras, Amiens, Avesnes, Béthune, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Rouen, Forges, Le Neubourg, Damville, Saint-Denis, Saint-

Germain, Meaux, Chartres, L'Ile en-Jourdain, Montargis, Orléans, Melun, La Charité, Autun, Châteaudun, Limoges, Vitré, Loudéac, Rochechouart, Saintes, Périgueux, Condom, Castres, Montpellier, Valence. Saint-Marcellin, Pont-de-Beauvoisin, Romans, Vienne, Lyon, prouvèrent énergiquement que l'indifférence politique dont M. Odilon Barrot se plaignait au Château-Rouge n'était pas un mal irréparable. Honneur à ces villes généreuses qui, les premières, ont senti la vie leur revenir au cœur et la honte leur monter au visage, quand, en ouvrant les yeux, elles ont vu que le ruisseau fangeux où le juste-milieu stationnait était devenu torrent, et menaçait d'entraîner dans *ses flots* immondes les premiers biens d'une nation : son honneur, sa conscience et sa foi dans l'avenir.

Ces manifestations n'offrirent pas, toutes, le même caractère. Les unes se bornèrent à émettre le vœu d'une réforme de la loi électorale, comme moyen de consolider la monarchie constitutionnelle et les institutions de Juillet ; les autres, plus avancées dans la voie du progrès, firent entendre qu'il ne s'agissait pas, pour

guérir les abus, de les réformer, mais de détruire radicalement ce qu'ils accusaient d'en être la cause, l'origine et le maintien. Ainsi deux partis, dans le mouvement d'opposition, se trouvaient en présence, celui qui. avec la gauche parlementaire, faisait, du maintien de ce qui existait, la première condition, la condition *sine quâ non* de toute amélioration, et celui qui, avec la gauche radicale, ne voyait pas d'amélioration possible, sur la base étroite de la Charte de 1830. La Gironde et la Montagne reparaissaient avec leurs luttes.

En face de la Charte, qu'il nommait une implantation anglaise, le banquet de Mâcon glorifia, par l'organe de M. F. Flocon, la déclaration des droits de l'homme par la Convention ; et, à Dijon, l'on salua les réformistes du nom d'éclaireurs de la Montagne.

« Aux démocrates de Lille! s'écriait-on dans « ce banquet, à ces amis de cœur qui ont su imprimer à leur patriotique réunion le seul ca- « chet qui convienne à toutes les grandes cho- « ses, le cachet de la démocratie! A eux enfin, « qui ont su parfaitement distinguer et choisir « le bon grain de l'ivraie! Ils ont bien mérité

« de notre parti : honneur à eux ! Ils ont di-
« gnement tracé la marche que tous les démo-
« crates doivent suivre en pareille occurrence ;
« ils ont fait preuve d'un véritable courage
« civique.

« Nous les suivrons de près dans cette voie
« radicale. Notre étape est facile, car, passez-
« moi l'expression, nous n'avons pas de *bar-*
« *reaux* dans les roues, et j'espère bien qu'ici
« nous voguons à pleines voiles dans les eaux
« fortes et pleines de la pure démocratie !

« Aux démocrates de Lille !

« A vous aussi, nos amis de Paris, que nous
« avons le bonheur de posséder aujourd'hui
« à nos côtés. A vous, hommes du progrès et
« de l'avenir, publicistes, poëtes, artistes, phi-
« losophes ! A vous, les *éclaireurs de la Mon-*
« *tagne* qui enfanta déjà deux immortelles
« révolutions, et que le temps et les événements
« ont fécondée d'une nouvelle et double gesta-
« tion, dualité nécessaire : révolution politique
« comme moyen, et révolution sociale comme
« but.

« A vous tous qui poursuivez ce but huma-
« nitaire ! »

M. Odilon Barrot et ses amis répondaient à ces défis avec ce dédaigneux aplomb, cette imperturbable importance qu'on leur connaît. Ceux qui les attaquaient étaient, disaient-ils, des *voltigeurs* de 93, et ceux-ci répondaient que cela valait bien le voltigeur de 1815.

Ces défis, ces menaces, ces exclusions, qui signalèrent la première campagne de l'opposition en dehors de l'enceinte législative, furent recueillis avidement par le journal du pouvoir. Puisqu'ils s'entendaient si mal, disait-il, au moment de l'attaque, les réformistes s'entendraient moins encore quand le pouvoir, prenant sa revanche, deviendrait à son tour agresseur. Cette division dans les rangs de ses ennemis défraya maint numéro du *Journal des Débats*, car il la constatait sur tous les tons. Écoutez-le au mois de novembre 1847 ! Sa joie, en signalant ces désaccords, prouve que ses patrons espéraient en tirer parti.

« Trois banquets à la fois! Et nous qui di-
« sions que les banquets étaient finis! Un ban-
« quet *montagnard* à Dijon, un banquet *fou-*
« *riériste* à Montargis, un banquet *Odilon*
« *Barrot* à Compiègne! M. Duvergier de Hau-

« raune doit être bien fier de son œuvre ; elle
« grandit et prospère à vue d'œil. Déjà les ban-
« quets *montagnards* lancent des défis et des
« menaces aux banquets *girondins* de la gau-
« che. On se proscrit mutuellement des salles
« à manger, en attendant des proscriptions
« plus sérieuses. Pour avoir exclu M. Odilon
« Barrot du banquet de Lille, M. Ledru-Rollin
« a été exclu du banquet d'Amiens.

« En revanche, les montagnards de Dijon
« ont exclu la simple opposition, de peur qu'un
« *modérantisme* suspect ne vînt souiller leur
« grande et pure manifestation terroriste !

« Si l'*ennemi commun* n'était pas là pour
« séparer les combattants, il y a déjà longtemps
« que les montagnards de Dijon et les giron-
« dins de Compiègne, M. Odilon Barrot et
« M. Ledru-Rollin, en seraient aux prises avec
« d'autres armes que d'innocentes paroles et
« de ridicules exclusions. »

Ce persiflage allait tout à fait dans le sens des rancunes de Louis-Philippe et des ambitions de Guizot. Pour Louis-Philippe, l'affaire des banquets était non-seulement une menace à son pouvoir, mais une injure à sa personne.

On etait convenu d'omettre son nom dans les toasts que développeraient les orateurs de ces tribunes improvisées, et quand par hasard ce nom s'y glissait, un silence glacial l'isolait de toutes les joies, de toutes les sympathies des convives; ou l'orchestre, pour le couvrir, faisait tonner la *Marseillaise*.

Pour donner un nouvel essor à sa politique à outrance, le ministère Guizot n'avait pas négligé d'exaspérer cette susceptibilité de vieillard. Profondément dissimulé, Louis-Philippe avait employé toutes les forces de sa nature à retenir sur son visage ce masque de modération qui trompait tous les yeux ; mais l'âge usant cette énergie, la personnalité et l'égoïsme avec leurs exigences et leurs emportements prenaient le dessus : il n'avait plus la force d'être hypocrite.

L'ouverture de la session de 1848 fut l'occasion que saisirent la royauté, sortie hors de ses rails par le choc de la personnalité, et le ministère, espérant placer son inamovibilité sous la sauvegarde de cette dignité offensée; il fut décidé aux Tuileries qu'on attaquerait les banquets réformistes dans le discours de la cou-

ronne, et les colères qu'ils avaient allumées se traduisirent par le paragraphe suivant :

« Messieurs, plus j'avance dans la vie, plus je consacre avec dévouement au service de la France, au soin de ses intérêts, de sa dignité, de son bonheur, tout ce que Dieu m'a donné et me conserve encore d'activité et de force. Au milieu de l'agitation que fomentent des *passions ennemies ou aveugles*, une conviction m'anime et me soutient : c'est que nous possédons dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des grands pouvoirs de l'État, les moyens assurés de surmonter tous ces obstacles et de satisfaire aux intérêts moraux et matériels de notre chère patrie. Maintenons fermement, selon la Charte, l'ordre social et toutes ses conditions; garantissons fidèlement, selon la Charte, les libertés publiques et tous leurs développements : nous transmettrons intact, aux générations qui viendront après nous, le dépôt qui nous est confié, et elles nous béniront d'avoir fondé et défendu l'édifice à l'abri duquel elles vivront heureuses et libres. »

Cet impudent défi au mouvement national ne trouva pas d'opposition dans le conseil ;

mais au foyer des hôtes des Tuileries une voix qui, dit-on, eut toujours une grande influence sur les déterminations du chef de la famille, s'éleva pour blâmer cette expression du mécontentement royal et de l'outrecuidance ministérielle. Madame Adélaïde, sœur de l'ex-roi, avertie par cette perspicacité qui veille dans l'esprit de quelques femmes et leur fait saisir dans une affaire le côté périlleux que l'aveuglement de la passion dérobe à la plupart des hommes, s'efforça d'arrêter Louis-Philippe dans la voie où le poussaient son irritation et l'entêtement de ses conseillers. Celle qui avait tant fait pour le décider à mettre la main sur la couronne, quand les exploiteurs de Juillet vinrent lui présenter cette couronne et un passe-port, en lui disant : Pars ou règne! avait bien le droit d'être entendue et écoutée. Un secret pressentiment, ou cette étrange lumière qui, parfois, éclaire l'âme à la veille d'acquérir, par la séparation de ses organes matériels, la perception des choses de l'avenir, lui disaient qu'il s'agissait encore d'une couronne mise en regard d'un passe-port pour l'exil... passe-port signé, cette fois, par Guizot et Duchâtel, et qui

n'aurait de valeur que si la générosité du peuple y mettait son *visa*.

L'attaque fut vive, la résistance opiniâtre. Les forces de la princesse, affaiblie par la maladie qui sévissait alors à Paris, achevèrent de s'user dans cette lutte de la prudence et de l'habileté contre les témérités du dépit et de la colère : elle ne se releva pas du canapé où elle était tombée, épuisée, en voyant que la résolution de son frère était irrévocable. C'est moins la grippe qui l'a tuée, que l'obstination et l'aveuglement de ce frère, qui ne voulait pas qu'on le sauvât.

Et cependant cette mort imprévue fit sur lui un grand effet. A Dreux, ce Saint-Denis manqué de la royauté expirée, il se montra avec un visage consterné et la contenance du plus profond abattement. Lui qui avait vu, sans une larme apparente du moins, le cercueil de son fils, de l'aîné de sa race, s'enfoncer lentement dans le caveau où se trouve une place qui ne sera pas occupée, il pleura pendant toute la cérémonie. Son stoïcisme était vaincu : l'homme se retrouvait dans le frère éploré, après qu'il avait eu la force de se tenir en roi en face du

tombeau de son fils, ne déviant pas de la froide impassibilité de l'étiquette.

Un grand changement s'était donc opéré en lui, il faiblissait donc... Cet esprit n'avait donc plus l'énergie dont il avait tant besoin? Voilà ce qu'on disait autour de lui... Oh ! vraiment oui, c'est un état en dehors de tous les éléments de l'humanité, et une anomalie monstrueuse, cette royauté qui ne permet de laisser éclater son cœur qu'à la condition de montrer, dans chacune de ses larmes, un signe de déchéance morale, un présage de chute à venir.

Promeneur solitaire, et habitant alors le pays où s'accomplissait cette triste cérémonie, la dernière qui accolera, dans ce pays, le titre le plus élevé des grandeurs humaines au mot qui consacre le domaine exclusif de l'égalité : *Obsèques Royales*, nous vîmes passer la voiture qui ramenait Louis-Philippe au séjour de ses illusions. Nous ne nous doutions pas alors que deux mois plus tard, roi détrôné et fugitif, il passerait sur cette même route dans un pauvre cabriolet sans escorte, allant chercher furtivement un asile, pour sa première nuit de pro-

scription et d'exil, auprès de ces tombeaux des siens ; heureux, dans sa haute infortune, s'ils eussent été les seuls qu'il laissât derrière lui ! Mais nous fûmes frappé de la tristesse et de la lugubre apparence de son cortége, et de cette lourde voiture de voyage, cheminant sous un ciel assombri par le soir et l'hiver. Peut-être, alors, pensait-il à tous les convois qu'il avait menés depuis son avénement au trône ; car les plus belles fêtes de son règne ont été des enterrements. Peut-être pensait-il à cette liste fatale des destinées qui se sont trouvées mêlées à la sienne :

Casimir Périer, mort fou de colère et de désespoir.

Lafitte, l'opulent banquier, le parrain de la Révolution de 1830, mort dévoré par les chagrins et ruiné.

Le maréchal Mortier, périssant victime de la machine de Fieschi.

M. Humann, le ministre des finances, terrifié par le spectacle de la banqueroute, mort d'apoplexie foudroyante.

Pajol, le héros de Rambouillet, mort à

la suite d'une chute, dans un escalier des Tuileries.

Gisquet, voyant s'éteindre sa vie politique dans les hontes d'un procès scandaleux.

M. Villemain, surpris par une aliénation mentale, dans l'exercice de ses fonctions ministérielles.

M. Martin (du Nord), ministre de la justice et des cultes, mort sous l'empire de la même maladie.

Le duc d'Orléans, se brisant la tête sur une route, en voulant sauter de sa voiture.

Cubières et Teste, tous deux anciens ministres et pairs de France, déshonorés et dégradés tous deux, ce dernier essayant de se suicider, et condamné à la prison pour plusieurs années.

Le duc de Praslin, pair de France et chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, mettant fin à ses jours par le poison, après avoir accompli le plus odieux des crimes.

Le prince d'Eckmuhl, autre pair de France, ami d'enfance des princes d'Orléans, atteint d'aliénation mentale.

M. le comte Bresson, le négociateur des

mariages espagnols, ambassadeur à Naples et pair de France, se coupant la gorge avec un rasoir.

Enfin, M. le comte Mortier, diplomate et pair de France, atteint de folie furieuse !

Quel que fût le motif de l'affaiblissement des facultés mentales de Louis-Philippe, et sans pouvoir dire s'il fut réel ou supposé, le bruit s'en répandit dans le public : on disait qu'il se livrait à des emportements fréquents pour les moindres motifs, et que sa force de volonté dégénérait en un entêtement abrupte, qui n'admettait ni remontrances ni contradictions. Sa santé, ajoutait-on, se ressentait de cette altération de son esprit, et, plusieurs fois, la nouvelle de sa mort circula dans Paris.

Ce fut sous ces auspices que s'ouvrit la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône. L'exaspération des esprits dans l'opposition était très vive ; car les commissions chargées d'élaborer le projet s'étaient, comme toujours, fait l'écho des paroles de la royauté, et les mots néfastes se trouvaient reproduits dans

leur travail avec une servile complaisance.

« Sire, disait ce projet d'adresse, en vous dévouant au service de notre patrie avec ce courage que rien n'abat, pas même les coups qui vous atteignent dans vos affections les plus chères; en consacrant votre vie et celle de vos enfants au soin de nos intérêts, de notre dignité, vous affermissez chaque jour l'édifice que nous avons fondé avec vous. Comptez sur notre appui pour vous aider à la défendre. Les agitations que soulèvent des passions ennemies, ou des entraînements aveugles, tomberont devant la raison publique, éclairée par nos libres discussions, par la manifestation de toutes les opinions légitimes dans une monarchie constitutionnelle. L'union des grands pouvoirs de l'État surmonte tous les obstacles, et permet de satisfaire à tous les intérêts moraux et matériels du pays. Par cette union, Sire, nous maintiendrons l'ordre social et toutes ses conditions; nous garantirons les libertés publiques et tous leurs développements. Notre charte de 1830, par nous transmise aux générations qui nous suivent comme un inviolable dépôt, leur assurera le plus précieux héritage

qu'il soit donné aux nations de recueillir : l'alliance de l'ordre et de la liberté. »

Un fait plus significatif encore que ces paroles était venu, en outre, corroborer ce défi à l'opposition, et prouver que le ministère était décidé à faire passer cette invincible résistance au vœu national, de son langage dans ses actes.

Les électeurs du 12e arrondissement de Paris avaient organisé un banquet pour le 19 du mois de janvier. Libres de se réunir dans une maison particulière, ils s'étaient bornés à en donner avis au commissaire de police du quartier. Réponse leur fut faite que M. le commissaire de police refusait son autorisation et s'opposait formellement à ce que le banquet eût lieu.

La réponse des commissaires du banquet ne se fit pas attendre :

« Vu la sommation de M. le préfet de police,

« La commission du banquet réformiste du 12e arrondissement s'est réunie, et considérant qu'en fait nulle autorisation n'a été sollicitée; que M. le préfet a bien voulu confondre une déclaration pure et simple du lieu et du jour du banquet avec une demande en autorisation qu'on n'avait ni à demander ni à refuser : s'ap-

puyant sur les lois de 1831 et 1834 qui ne prohibent point les réunions accidentelles ; sur les déclarations formelles de l'orateur du gouvernement dans la discussion de ces lois ; sur le récent arrêt de la cour de cassation et sur la pratique constante du gouvernement, la commission décide à l'unanimité qu'elle regarde la sommation de M. le préfet de police comme un acte de pur arbitraire et de nul effet.

« Pour la commission du banquet ;

« Le comité exécutif, GOBERT ;

ROINVILLE, caissier ;

BOCQUET, secrétaire. »

Les électeurs du 12e arrondissement persistèrent donc à se réunir, et M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, interpellé à la chambre des pairs par M. d'Alton-Shée, déclara que ce banquet paraissant devoir entraîner des inconvénients graves, c'était par son ordre exprès qu'il avait été interdit, et non pas, comme on le disait, par le préfet de police. Cela signifiait tout simplement, dans la bouche d'un ministre, que la réunion projetée avait, à ses yeux, tous les caractères d'une sédition.

Il était facile de répondre d'une manière péremptoire aux assertions calomnieuses de M. le ministre de l'intérieur. Plusieurs réunions avaient précédé, ayant pour objet la nomination de messieurs les commissaires du banquet. Dans l'une de ces réunions préparatoires, la question de principes avait même été posée et résolue dans le sens d'une manifestation uniquement réformiste.

Dans une réunion suivante, avaient été nommés par voie d'élection les membres qui devaient composer la commission.

Pour bien apprécier l'esprit qui dirigeait ces réunions préparatoires et la portée des accusations de M. Duchâtel, il suffit de citer les noms désignés pour cette réunion, tous noms honorables, qui auraient dû offrir aux susceptibilités de M. Duchâtel de suffisantes garanties :

MM. Delettre, membre du conseil général; Barbet, chef de bataillon de la 12e légion, chef d'institution; d'Heurlé, *id.*; Cailloux, *id.*; Collette, capitaine; Bailly, *id.*; Véron, *id.*; Gobert, *id.*; Mary, *id.*; Drouot, *id.*; Roinville, *id.*; Chazelet, *id.*; Hennequin, *id.*; Ravinet, *id.*; Détalle, *id.*; Méry, sous-lieutenant; Hellitasse,

sergent-major; Duménil, propriétaire; Bocquet, etc., etc.

Voilà pour l'esprit des assemblées préparatoires. Que l'on juge maintenant l'esprit de la commission elle-même : la présidence du banquet avait été offerte à M. Boissel, député du 12e arrondissement; la vice-présidence à M. Poupinel, lieutenant-colonel de la 12e légion.

De ces faits, il résultait que c'était la garde nationale, toute une légion représentée par ses chefs, qui provoquaient les défiances et les colères du gouvernement. L'on voit, tout de suite, la portée de l'acte ministériel.

La réponse du comité du 12e arrondissement, sa résolution de donner suite à son projet, malgré la déclaration du ministre Duchâtel, dominèrent le débat de la Chambre des députés et restèrent à l'horizon politique comme ces nuages qui nous apportent les tempêtes. C'est d'abord un point noir, puis il avance, grossit, grandit, aspirant les vapeurs de la terre, se chargeant de son électricité, et amoncelant dans ses profondeurs les foudres destinées à frapper le faîte des palais et à terrifier les superbes. C'était le dernier recours, la dernière arme de l'opposi-

tion, et la majorité l'eut bientôt mise dans la nécessité d'y avoir recours, en repoussant tous les efforts faits pour la modérer, toutes les tentatives essayées, même dans son sein, pour amener une transaction. Par son vote du 14 février, elle se fit l'exécuteur implacable de la politique à outrance, et, à la suite de cette exécution, plus de cent députés, de ceux qu'on venait de déclarer *aveugles* et *ennemis*, se réunirent pour aviser au parti à prendre. Qu'allait-on faire et comment devait-on répondre à l'acte inqualifiable de la majorité? L'opposition unanime devait-elle en appeler de la majorité parlementaire à la majorité électorale, et traduire le gouvernement devant le pays? En organisant soixante-six banquets aux quatre points cardinaux de la France, que s'était proposé l'opposition? Elle voulait réveiller l'esprit public endormi et l'arracher à son indifférence apparente ou réelle.

Eh bien! croit-on sérieusement que cette dissolution partielle, la convocation de cent cinquante colléges électoraux, ne créera pas une agitation plus efficace que celle des soixante-dix banquets dont la liste s'est ouverte

au Château-Rouge? Tout cela était assez bien raisonné; mais parmi les membres de l'opposition se trouvaient un grand nombre d'ambitieux qui voulaient rester paisibles et qui repoussaient tout moyen extrême, capable de blesser trop vivement la cour. Ces temporiseurs, sans songer qu'ils entraient ainsi dans la voie des reculades, se contentèrent de constater la violation flagrante, audacieuse, des droits de la minorité et du principe le plus sacré de la constitution; ils déclarèrent en outre que *l'opposition resterait à son poste*, mais qu'elle poursuivrait par tous les moyens légaux et constitutionnels le droit de réunion. En conséquence, une commission fut nommée pour s'entendre avec le comité des électeurs de Paris, pour régler avec lui le concours des députés au banquet qui se préparait à titre de protestation contre les prétentions de l'arbitraire. Les députés frappés par le vote de la majorité résolurent en outre qu'aucun d'eux n'assisterait à la présentation de l'adresse.

La question de la participation de la garde nationale à la démonstration préoccupait aussi beaucoup les esprits; c'était en effet l'un

des points les plus délicats de la situation.

Si les choses se passent constitutionnellement, selon la discipline, disait-on, les députés de la majorité n'ont aucunement le droit de réclamer l'assistance d'un corps constitué, même lorsqu'il s'agit de faire une démonstration légale.

Si, au contraire, le banquet projeté doit avoir l'allure nette et courageuse d'un acte de résistance à des tendances contre-révolutionnaires, il est certain que les gardes nationaux peuvent se mêler à l'opposition, absolument comme les autres citoyens.

Il paraît que la difficulté fut résolue de cette manière dans une réunion spontanée qui eut lieu chez un des députés de la gauche. Soixante officiers de la garde nationale de Paris y venaient apporter leur avis aux promoteurs du banquet.

Rien ne s'oppose à ce que nous soyons échelonnés sur la route que vous parcourrez, disaient-ils, mais, seulement, en tant que *gardes nationaux sans armes*, comme il nous est arrivé vingt fois, depuis 1830, d'assister à des convois funéraires. Si nous nous mêlons à vous, ce sera

donc comme gardiens vigilants de l'ordre, et pas autrement.

La réunion tout entière se rangea à ces motifs d'adhésion, très noblement exprimés par M. R***, capitaine en premier d'une compagnie de chasseurs.

Séance tenante, il fut décidé que tous les autres officiers, sous-officiers et gardes nationaux de Paris seraient invités à faire partie de cette manifestation.

Il fut pareillement résolu qu'à la première sommation des agents du pouvoir on rebrousserait chemin, mais, toutefois, après avoir protesté par l'organe d'une commission de députés.

Au moindre symptôme de collision, l'on devait prier tous les citoyens présents de regagner leur domicile, tandis que les membres du parlement, frappés dans l'exercice de leur droit, iraient porter leurs griefs à la tribune.

Après ces paroles, la réunion se sépara.

Il fut décidé également, par le comité organisateur, que le banquet aurait lieu, non au Mont-Parnasse, ainsi qu'on l'avait d'abord dit, mais bien à Paris, dans une propriété particu-

lière, vaste terrain clos, que M. le général Thiars, député, possède aux Champs-Élysées ; c'est là que les ouvriers travaillèrent activement à construire un vaste pavillon.

Pendant ce temps, il se faisait à Paris un grand mouvement dans le sein de la garde nationale ; plusieurs chefs de bataillon réunissaient leurs officiers, et dans plusieurs légions on préparait des adresses aux députés de l'opposition, pour les engager à la résistance légale.

L'on dit même que les membres du conseil municipal firent une démarche collective auprès du préfet, pour l'avertir des périls de la crise que des violences téméraires de la part du pouvoir pourraient amener dans la population de la capitale.

Bref, depuis longtemps l'on n'avait vu un concours plus général, une cohésion plus forte de l'opinion.

Le pouvoir, de son côté, ne restait pas inactif.

On assurait que l'artillerie de Vincennes serait tout attelée, dès dix heures du matin, le jour du banquet ; qu'un approvisionnement de cinquante cartouches par homme venait

d'être fait dans les casernes de la garde municipale comme dans celles des troupes de la garnison; et qu'enfin, depuis environ quinze jours, le chemin de fer d'Orléans transportait de Tours à Paris des affûts de canon destinés aux forts détachés. Ces affûts étaient, disait-on, voiturés par les boulevards extérieurs. Déjà les forts de Montrouge et d'Aubervilliers étaient pourvus. Bicêtre le serait bientôt entièrement.

Des troupes étaient rapprochées de Paris, et toutes les garnisons des environs avaient leurs instructions de telle sorte que, grâce aux chemins de fer, 60 ou 80,000 hommes pourraient être rapidement réunis autour de Paris.

A mesure que de nouveaux régiments arrivaient à Paris, les chefs de corps, habillés en bourgeois, étaient conduits par des officiers d'état-major de la place, également en bourgeois, sur les points de la capitale que leurs corps devaient occuper en cas d'alerte, afin de les connaître bien.

Une partie des troupes était chaque jour consignée, non-seulement à Paris, mais dans la banlieue. Des munitions étaient transportées dans les casernes; on disait qu'il s'y faisait

des approvisionnements de bois et de vivres pour cinq ou six jours.

L'on vit même passer des caissons chargés de bombes, sur les boulevards : — « Qu'est-ce que c'est donc que ça? demandait un enfant à son père. — Ça, répondit le bourgeois, c'est la loi de 1791. »

C'était, en effet, la loi de 1791 que les ministres invoquaient pour empêcher les réunions réformistes.

Le banquet devait avoir lieu le dimanche 20 février; une seconde reculade du parti Barrot le fit renvoyer au mardi. L'on expliqua ce retard, en disant que de nouvelles difficultés s'étaient élevées au sujet du local; mais au fond de ce nouveau répit laissé aux tentatives d'accommodement, se trouvait toujours cet effroi que l'opposition dynastique éprouvait en pensant à la dure nécessité où elle allait être, de brûler ses vaisseaux en vue du pouvoir ; elle espérait qu'un jour de travail, la foule serait moindre que le dimanche, et plus facile à contenir ou à diriger. Puis, encore un coup, ne pouvait-on, dans l'intervalle de deux jours,

trouver telle combinaison qui les exemptât d'en venir à une rupture en place publique, et leur permît de continuer à laver leur linge sale en famille?

C'était à quoi les esprits s'ingéniaient dans la Chambre. Trente-trois députés conservateurs, se portant forts pour sept autres de leurs collègues, firent offrir à M. Odilon Barrot la combinaison suivante, propre, suivant eux, à éviter une crise orageuse au pays.

L'opposition eût renoncé formellement à la manifestation du 22 février; de leur côté, les députés conservateurs auraient annoncé, pour lundi, des interpellations au ministère sur la question du droit de réunion, et sur les suites déplorables qu'avaient eues ses provocations réactionnaires; un vote motivé contre le ministère aurait été posé alors pour clore ces interpellations; et les 189 députés formant, depuis le dernier vote, la minorité parlementaire, grossis des quarante nouveaux dissidents, auraient renversé le cabinet, en se prononçant en faveur de l'ordre du jour motivé.

Les députés de la gauche répondirent à ces premières ouvertures. Puis un malen-

tendu souleva une question d'amour-propre, anéantissement de ce beau projet ; et le mot : *Il est trop tard !* ce mot de la situation, que nous entendrons tout à l'heure retentir d'une manière plus terrible, coupa court à ces stratégies pacifiques.

C'en était fait, et le duel était maintenant inévitable entre le pouvoir et l'opposition, malgré tout ce qu'ils avaient tenté, tous les deux, pour ne se porter que des bottes à distance ; on sentait, malgré cette apparence d'exaspération et ce grand bruit de défis et de ferraillement d'épées, que, des deux côtés, l'on avait également peur de cet engagement qu'ils s'étaient vus forcés de prendre : l'un, de défendre le droit sans équivoque, et l'autre, de l'opprimer sans dissimulation.

Mais nous voici arrivés au lundi 21 février, la veille du grand jour ! Les journaux de l'opposition, le *Siècle* et le *National*, parurent, portant en tête de leurs colonnes les déclarations suivantes :

MANIFESTATION RÉFORMISTE. — « La commission générale chargée d'organiser le banquet du 12e arrondissement croit devoir rappeler que la manifestation fixée à demain

mardi a pour objet l'exercice légal et pacifique d'un droit constitutionnel, le droit de réunion politique, sans lequel le gouvernement représentatif ne serait qu'une dérision.

« Comme il est naturel de prévoir que cette protestation publique peut attirer un concours considérable de citoyens; comme on doit présumer aussi que les gardes nationaux de Paris, fidèles à leur devise de *Liberté, Ordre public*, voudront en cette circonstance accomplir ce double devoir, qu'ils voudront défendre la liberté en se joignant à la manifestation, protéger l'ordre et empêcher toute collision par leur présence ; que, dans la prévision d'une réunion nombreuse de gardes nationaux et de citoyens, il semble convenable de prendre des dispositions qui éloignent toute cause de trouble et de tumulte;

« La commission a pensé que la manifestation devait avoir lieu dans un quartier de la capitale où la largeur des rues et des places permît à la population de s'agglomérer sans qu'il en résultât d'encombrement.

« A cet effet, les députés, les pairs de France et les autres personnes invitées au banquet s'assembleront mardi prochain, à onze heures, au lieu ordinaire des réunions de l'opposition parlementaire, place de la Madeleine.

« Les souscripteurs du banquet qui font partie de la garde nationale sont priés de se réunir devant l'église de la Madeleine et de former deux haies parallèles entre lesquelles se placeront les invités.

« Le cortége aura en tête des officiers supérieurs de la garde nationale qui se présenteront pour se joindre à la manifestation.

« Immédiatement après les invités et les convives se placera un rang d'officiers de la garde nationale.

« Derrière ceux-ci les gardes nationaux formés en colonnes, suivant le numéro des légions.

« Entre la troisième et la quatrième colonne, les jeunes

gens des écoles, sous la conduite de commissaires désignés par eux.

« Puis les autres gardes nationaux de Paris et de la banlieue dans l'ordre désigné plus haut.

« Le cortége partira à onze heures et demie et se dirigera, par la place de la Concorde et les Champs-Élysées, vers le lieu du banquet.

« La commission, convaincue que cette manifestation sera d'autant plus efficace qu'elle sera plus calme, d'autant plus imposante qu'elle évitera même tout prétexte de conflit, invite les citoyens à ne pousser aucun cri, à ne porter ni drapeau, ni signe extérieur ; elle invite les gardes nationaux qui prendront part à la manifestation à se présenter sans armes. Il s'agit ici d'une protestation légale et pacifique, qui doit être surtout puissante par le nombre et l'attitude ferme et tranquille des citoyens.

« La commission espère que, dans cette occasion, tout homme présent se considérera comme un fonctionnaire chargé de faire respècter l'ordre ; elle se confie à la présence des gardes nationaux ; elle se confie aux sentiments de la population parisienne, qui veut la paix publique avec la liberté, et qui sait que pour assurer le maintien de ses droits, elle n'a besoin que d'une démonstration paisible, comme il convient à une nation intelligente, éclairée, qui a la conscience de l'autorité irrésistible de sa force morale, et qui est assurée de faire prévaloir ses vœux légitimes par l'expression légale et calme de son opinion. »

A ce véritable manifeste de guerre, le ministère répondit en donnant des ordres pour qu'on affichât immédiatement aux quatre coins de Paris la loi contre les attroupements et la loi qui applique les articles 254

et 258 du Code pénal aux gardes nationaux agissant comme tels, sans réquisition. On répandit en même temps la nouvelle que le maréchal Bugeaud était nommé gouverneur de Paris. Ces bruits agitèrent vivement la Chambre, et, à la fin de la séance, M. Odilon Barrot interpella le ministère sur les mesures qu'il annonçait hautement devoir être prises :

—« Le pouvoir avait-il renoncé au projet de faire de la manifestation réformiste une occasion, pour les tribunaux, de se prononcer sur l'application de la loi qu'on voulait opposer au droit de réunion ; et la force brutale, seule, allait-elle trancher la question ? »

M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, répondit que le gouvernement avait bien pu s'en remettre aux tribunaux du soin de prononcer entre ses adversaires et lui, avant le manifeste publié par le comité. Mais ce manifeste, ajouta le ministre, violait toutes les lois sur lesquelles reposent l'ordre et la tranquillité publique. C'était enfin l'acte d'un gouvernement qui se posait à côté du gouvernement constitutionnel.

M. Odilon Barrot qui, ainsi que nous l'avons vu, était dans la voie des reculades, commença par déclarer qu'il n'avouait ni de désavouait cet acte, qui n'avait d'autre but que d'entourer la manifestation de toutes les garanties d'ordre public.

L'honorable chef de la gauche fut beaucoup moins clair que M. Duchâtel dans ses explications, car l'on savait fort bien, après la séance, que le gouvernement maintenait sa position et s'opposerait de toute sa force à ce qu'il nommait une chose contraire aux lois; au lieu qu'on put se demander encore si M. Odilon Barrot, qui n'*avouait* ni ne *désavouait* le manifeste, ferait honneur à l'invitation des réformistes du 12e arrondissement et à sa propre signature, apposée au bas de la réponse faite à ces honorables citoyens.

Les déclarations suivantes, qui furent connues dans la soirée, ne laissèrent plus de doute sur l'aplatissement complet et définitif de l'opposition.

« Une grande et solennelle manifestation devait avoir lieu aujourd'hui en faveur du droit

de réunion contesté par le gouvernement. Toutes les mesures avaient été prises pour assurer l'ordre et pour prévenir toute espèce de trouble. Le gouvernement était instruit, depuis plusieurs jours, de ces mesures, et savait quelle serait la forme de cette protestation. Il n'ignorait pas que les députés se rendraient en corps au lieu du banquet, accompagnés d'un grand nombre de citoyens et de gardes nationaux sans armes.

« Il avait annoncé l'intention de n'apporter aucun obstacle à cette démonstration, tant que l'ordre ne serait point troublé, et de se borner à constater, par un procès-verbal, ce qu'il regarde comme une contravention et ce que l'opposition regarde comme l'exercice d'un droit. Tout à coup, en prenant pour prétexte une publication, dont le seul but était de prévenir les désordres qui auraient pu naître d'une grande affluence de citoyens, le gouvernement a fait connaître sa résolution d'empêcher, par la force, tout rassemblement sur la voie publique, et d'interdire, soit à la population, soit aux gardes nationaux, toute participation à la manifestation projetée.

« Dans cette situation, les membres de l'opposition, personnellement protégés par leur qualité de député, ne pouvaient pas exposer volontairement les citoyens aux conséquences d'une lutte aussi funeste à l'ordre qu'à la liberté. L'opposition a donc pensé qu'elle devait s'abstenir et laisser au gouvernement toute la responsabilité de ses mesures. Elle engage tous les bons citoyens à suivre son exemple.

« En ne se rendant pas au banquet, l'opposition accomplit un grand acte de modération et d'humanité. Elle sait qu'il lui reste à accomplir un grand acte de fermeté et de justice. »

Et ce grand acte de fermeté et de justice, savez-vous ce qu'il était? — La mise en accusation du ministère.

Quand on a lu ce réquisitoire, quand on pense que l'opposition n'avait pas même l'espoir de voir les bureaux en autoriser la lecture, on croit voir un soldat marcher au combat sans armes et répondre à de bonnes balles de fusil, à de bons boulets de canon que lui lance l'ennemi, par des bulles de savon ou des boules de neige. Il est vrai que l'opposition avait toujours la ressource, à elle connue, de baisser le front,

dût le plomb liberticide voler par-dessus sa tête et derrière elle frapper le peuple, qui ne s'incline pas, lui, sous le feu du canon.

Cette vaine bravade, cette menace sans résultat possible, ne satisfirent que fort médiocrement l'opinion publique, et le comité électoral du 2e arrondissement en dit franchement son avis. Selon lui, c'était un jeu véritable, et il n'y avait qu'un moyen possible pour faire prendre la chose au sérieux et pour donner satisfaction à l'opinion publique : c'était la démission des députés de l'opposition.

Cependant il est juste de dire qu'à la réunion de l'opposition d'où sortit cette véritable gasconnade, dix-huit députés, parmi lesquels MM. Dupont (de l'Eure), Marie, Lherbette, Maurat-Ballanche, Ferdinand de Lasteyrie, Mathieu (Saône-et-Loire), Mathey de Châlons, Thiars, Duvergier de Hauranne, Lamartine, etc., insistèrent pour que l'opposition accomplit son acte légal de résistance à l'arbitraire, en se présentant au banquet du 12e arrondissement. MM. Lherbette et de Lamartine développèrent les plus fortes considérations dans ce sens. Trois pairs de France, MM. de Boissy, d'Alton-

Shée et d'Harcourt furent du même avis, et tout porte à croire qu'une détermination dans ce sens aurait été prise par ces généreux citoyens, si l'on n'avait appris positivement que la commission du banquet ajournait la démonstration en laissant au pouvoir la responsabilité des provocations et des violences.

Telles étaient, dans la soirée du 21, les dispositions des esprits dans les deux camps en présence ; la balance qui devait peser leur sort en suspens penchait alors du côté du pouvoir. Il avait dans son plateau le spectre menaçant de ces fortifications qui bouclaient Paris et pouvaient étouffer ses efforts dans les étreintes de la famine ou sous une pluie de feu ; il avait soixante mille baïonnettes dévouées ; il avait tous les intérêts de ses conservateurs, qui allaient continuer à le défendre avec l'énergie que les êtres les plus timides trouvent dans le besoin de garder leur proie ; il avait les frayeurs de la banque, l'indolence de ceux qui ne veulent pas qu'on les éveille et préfèrent leur somme, alors même qu'il se fait dans un lit de fange, à la peine de faire un pas, un seul pas

pour en sortir : et l'opposition n'avait pour elle qu'un corps désuni, flottant, incertain, une voix sans autorité sur le pays, une pensée incessante de ralliement.... Tristes armes de combat à la merci d'une nouvelle promesse, et que l'aspect d'un portefeuille ne pouvait manquer d'émousser encore. Il est vrai qu'un sourd grondement, dans la cité, annonçait que le témoin de ces luttes, ou plutôt de ces escarmouches sans dignité ni conclusion, commençait à s'en occuper. A la lueur des flambeaux portés par des enfants, nous vîmes, au coin des rues, de sombres figures s'indigner à la lecture de ces ordonnances qui défendaient les attroupements et rappelaient qu'on ne pouvait paraître avec l'uniforme national, qu'en vertu d'une réquisition du pouvoir... Nous entendîmes des paroles de menace, des rires de colère, de moquerie, et nous nous demandâmes si, dans ce plateau si léger sous les ridicules démonstrations de l'opposition, le ciel, pour punir encore les rois, n'allait pas faire tomber de tout son poids la colère du peuple.

22 FÉVRIER.

LA PETITE GUERRE.

Dès les premières heures de la matinée, des groupes nombreux d'hommes de toutes les classes, mais surtout d'ouvriers et d'enfants du peuple, couvrent les places publiques et se meuvent par les rues, suivant une direction commune, celle de l'ouest de Paris.

Le seuil de presque toutes les portes est encombré de femmes ou de personnes qui, plus sédentaires sans paraître moins agitées, semblent vouloir, de leur logis, s'associer à l'intérêt des événements lointains qu'elles pressentent.

A dix heures, se conformant au programme de la veille dont ils n'admettent pas le retrait, les étudiants des écoles de droit et de médecine se réunissent sur la place du

Panthéon. Ils se forment en rangs sur deux files et s'avancent, dans cet ordre, au nombre de quinze ou dix-huit cents, paraissant obéir à la direction d'un jeune homme de vingt ans, d'une stature colossale, placé à leur tête et ouvrant seul la marche. Arrivés aux quais, ils rencontrent un cortége d'environ deux mille ouvriers descendant des faubourgs. Ils fraternisent ensemble et se confondent dans les mêmes rangs, sans altérer l'ordre parfait de leur marche.

Onze heures et demie.— C'est l'heure fixée, la veille, pour la réunion générale à la Madeleine. Étudiants et ouvriers, agitateurs et curieux, s'y trouventen multitude. Des masses innombrables couvrent la place, les rues Royale, Tronchet, l'entrée des boulevards et tous les aboutissants. On chante la *Marseillaise.* On crie : — *Vive la Réforme !* — *A bas Guizot!* etc. — Quelqu'un signale la maison du cafetier Durand comme le rendez-vous précédemment assigné aux députés de la gauche pour point de départ de leur manifestation avortée, et comme le centre habituel de leurs

conférences et réunions. Alors les clameurs universelles se dirigent contre cette maison, et les députés opposants sont enveloppés dans les mêmes réprobations que le ministère. Puis les masses s'ébranlent. Pendant que le plus grand nombre choisit la direction de la Chambre, quelques-uns veulent se porter vers la demeure de M. Barrot, pour lui demander compte de sa conduite. D'autres, plus nombreux, se mettent en mouvement vers l'hôtel du boulevard des Capucines, aux cris de : *A bas Guizot!* Arrivés devant le ministère, on brise les fenêtres à coups de pierres, on fait mine d'enfoncer la porte. Tout à coup, les deux battants s'ouvrent, et les cours de l'hôtel vomissent sur le boulevard un détachement assez fort de gardes municipaux qui balaient en un moment les avenues. Les agitateurs repoussés se reportent alors vers les masses de la place de la Concorde, occupées à forcer les abords du pont Louis XV, que défend une double haie de dragons et de chasseurs à cheval. Ils y réussissent en lançant au galop, à force coups de fouet, vers le pont, une lourde charrette. La charrette brise les rangs de

la troupe, et la foule envahit le pont derrière elle. Des charges sont ordonnées, mais le sabre au fourreau. Quelques hommes du peuple pénètrent au palais de la Chambre, le reste est dispersé par les soldats.

Midi. — Refoulée vers les Champs-Élysées, la foule brise les réverbères, construit instantanément trois barricades sur la chaussée principale, assiége enfin le poste des municipaux du grand carré Marigny. Ces derniers sont contraints, sous une grêle de pierres, à se concentrer dans l'intérieur du corps de garde, protégé par les grilles de fer récemment élevées tout à l'entour. Les Champs-Élysées restent, toute l'après-midi, le théâtre de désordres moins sérieux que turbulents. Dès que les troupes se montrent pour refouler les attroupements, elles sont accueillies aux cris véhéments de : « *Vive la ligne !* » et l'on s'approche d'elles avec sympathie au lieu de les fuir.

Midi et demi. — L'inquiétude ainsi que le mouvement gagnent toute la cité. Le bruit se répand que des engagements sérieux ont eu

lieu au faubourg Saint-Marceau, qu'une dizaine de municipaux blessés ont été portés au Val-de-Grâce, qu'un capitaine a été tué. Sur d'autres points on élève des barricades, près du marché Saint-Honoré, par exemple, et rue de Rivoli. Deux pauvres femmes sont tuées ou plutôt assassinées dans la première de ces rues. A la Porte-Saint-Martin, des ouvriers enfoncent un magasin de bric-à-brac, d'où les assaillants ressortent munis d'armes blanches. Durant ces scènes tragiques, une foule innombrable de curieux de toutes classes couvre les boulevards et les principales rues adjacentes.

Deux heures. — La Chambre est en séance; consternation à gauche comme aux centres. Pour tenter de reconquérir quelque chose de la popularité qui leur échappe à si juste titre, M. Barrot et ses amis déposent, et encore à regret, sur le bureau de la Chambre leur motion de mise en accusation du ministère. Comme si l'opinion publique ne leur eût pas demandé autre chose que cette hostilité banale, que l'inébranlable consistance d'une majorité corrompue prédestinait évidemment à l'impuis-

sance et à la stérilité! Une démission en masse de toute l'opposition pouvait seule répondre au vœu général et à l'attente du peuple; mais après ses fautes et ses trahisons, la gauche parlementaire n'était pas certaine de se faire réélire dans ses colléges, et, disons-le, sous le régime du monopole censitaire, on tenait à sa situation beaucoup plus qu'à son mandat de député.

Cependant, comme pour chercher à tromper leurs remords et leurs inquiétudes, MM. les députés affectaient de paraître suivre avec l'intérêt le mieux soutenu une pâle discussion sur le privilége des banques. Pas un mot dans cette séance ne s'éleva de la tribune sur les circonstances du jour.

En revanche, on put recueillir quelques paroles intéressantes, échappées dans le tête-à-tête particulier, à des hommes dont, au dehors, le nom faisait, en cet instant même, l'occupation de la foule.

M. Bugeaud, par exemple, un moment sorti du palais pour apprécier, du perron, le caractère des agitations extérieures, revenait à sa place en se frottant les mains et disant : — « *Nous aurons une journée!...* »

M. Guizot, au contraire, beaucoup moins rassuré dans l'âme, démentait par avance cette assurance et cette quiétude officielles dont il devait, le lendemain, donner un témoignage si hautement impudent. — « Je puis répondre de la journée, disait-il alors à ses amis alarmés, mais je ne suis pas sans inquiétude pour la nuit. »

Quatre heures. — M. Thiers, quittant la séance du Palais-Bourbon, éprouve la fantaisie de se porter aux Champs-Élysées pour s'y mêler aux curieux. Il est reconnu. Des enfants et de jeunes ouvriers s'emparent de lui, et, par maligne plaisanterie, beaucoup plus que par impulsion politique, prétendent lui improviser une tumultueuse ovation. M. Thiers, dont la sagacité ne se méprend pas sur le mobile réel de cet élan populaire, se débat vivement entre les bras qui le soulèvent, reprend pied sur le sol à force d'efforts, réussit enfin à s'échapper des mains qui le pressent, et par une fuite précipitée, avise à se soustraire à ces caustiques hommages. Cinq cents de ces enfants le poursuivent en courant, traversent les allées sur ses pas, l'accablent de leurs huées, et pro-

voquent par leurs folles plaisanteries le rire et les applaudissements de mille spectateurs. L'infortuné triomphateur n'atteint qu'à grand'peine l'hôtel Pontalba, dont les grilles, par bonheur, s'ouvrent pour lui donner passage et se referment immédiatement derrière lui.

Pendant que l'ancien ministre du 1er mars se défendait de la sorte contre les abus d'une équivoque popularité, l'autorité militaire croyait devoir défendre, un peu plus sûrement encore, contre de plus sérieux dangers, l'impopularité du ministre en place; et l'hôtel de M. Guizot venait en ce moment d'être prudemment enveloppé d'un cordon de quatre cents hommes d'infanterie, renforcés de cent cavaliers, sans parler d'un poste nombreux de garde municipale établi dans la cour et dans les jardins.

Cinq heures. — Le rappel bat dans toutes les rues pour réunir la garde nationale. Sur le fait de sa participation nombreuse aux manifestations réformistes de ces derniers temps; sur des données multipliées, recueillies de bonne source, relativement à son généreux esprit d'in-

dépendance, le pouvoir avait basé depuis assez longtemps un parti pris presque absolu de défiance à l'égard de cet admirable corps, dont les gages en faveur de l'ordre s'étaient montrés assez éclatants pour engager un gouvernement moins aveugle à mieux prêter l'oreille à ses cris de liberté. C'est par suite de cette défiance qu'on avait, aux Tuileries, dans le plan de campagne de cette journée, résolu de se passer de la milice citoyenne. Faute irrémédiable, dont l'avenir devait révéler toute l'immense portée, et dont les ministres n'avaient même pas le premier sentiment; car s'ils se déterminèrent, bien tard sans doute, à la réparer enfin, ce ne fut que contraints par l'intelligente initiative de M. Berger, député et maire du 2e arrondissement, qui n'avait pas craint de suivre son inspiration patriotique à défaut d'ordres supérieurs.

A ce subit appel, néanmoins, répond un empressement unanime. Les soldats citoyens descendent immédiatement dans la rue et prennent le chemin du drapeau. Quelques-uns des insurgés, sans pressentir les dispositions intimes des cœurs généreux qui battent sous ces

uniformes, s'égarent à les traiter en ennemis, arrêtent les pas des premiers qu'ils rencontrent et les dépouillent de leurs armes au profit de leurs propres combats.

Cependant la plupart traversent leurs quartiers sans encombre, et une force imposante se trouve bientôt rassemblée aux différentes mairies, ardente à prêter son concours au rétablissement de l'ordre, non moins ardente à manifester sa volonté d'imposer ensuite de légitimes conditions de progrès au pouvoir.

La 12e légion, par exemple, se rend pour bivouaquer sur la place du Panthéon; un rassemblement nombreux, qui s'y trouve, fait d'abord entendre quelques sifflets; mais la 12e légion répond par les cris de *Vive la réforme!* que la foule aussitôt répète avec eux, en y ajoutant ceux de *Vive la garde nationale! Vive la ligne!* Les officiers du 5e fraternisent aussitôt avec ceux de la garde nationale.

Six heures. — Les grilles des Tuileries, jusqu'alors restées ouvertes, sont tout à coup fermées au public. La place du Carrousel est occupée militairement par le 5e régiment d'in-

fanterie légère, un escadron de dragons, un escadron de chasseurs et une demi-batterie d'artillerie. La circulation commune y est interdite. On n'y pénètre plus qu'en justifiant de son domicile, et encore difficilement.

L'agitation, cependant, devient plus sérieuse aux Champs-Élysées, où l'on élève un vaste bûcher des chaises de la promenade : on y met le feu, et de loin, à l'immensité de la flamme, on peut croire à l'incendie de Paris. Des enfants du peuple brisent les réverbères, brûlent les octrois et les bureaux d'omnibus, sans qu'aucun détachement de municipaux, aucun sergent de ville s'oppose à ces actes, à la vérité regrettables. Cette dernière classe des agents de la police parisienne reste complétement inaperçue durant cette journée. On n'en distingue nulle part l'uniforme bien connu, et l'on pourrait croire à sa disparition du sol de la capitale, si l'on ne remarquait, semées en grand nombre parmi les groupes, certaines figures équivoques dont les habitudes de surveillance se trahissent dans le regard et dont l'attitude d'observation passive dénonce une habitude de métier.

Au cœur de Paris, des patrouilles à pied et à cheval circulent dans tous les sens. Des rassemblements se sont formés sur la place de l'École Polytechnique. La *Marseillaise* et le *Chant des Girondins* sont chantés par un grand nombre d'étudiants qui convient ainsi les élèves de l'École à sortir de leurs murs comme en 1830. Mais les précautions les plus rigoureuses ont été prises par l'autorité. Les élèves de l'École Polytechnique, auxquels on a enlevé leurs habits, leurs épées, et qui sont gardés par un poste nombreux, répondent seulement à cet appel par les mêmes chants.

Trois gardes municipaux assez grièvement blessés sont rapportés à la caserne de la rue de Tournon, tandis qu'un homme du peuple, atteint d'un coup de baïonnette dans les reins, à la place Maubert, est porté à la clinique de l'École de médecine. D'autres blessés, rue de Rivoli, sont signalés. Des magasins d'armuriers sont forcés sur le quai de la Mégisserie et dans la rue Montmartre. Pour pénétrer chez Lepage on fait agir contre sa porte l'élan d'une lourde voiture à la façon des béliers anciens. Cependant la troupe, visiblement attristée et

malheureuse du rôle que lui impose la discipline, conserve partout la même modération, les mêmes ménagements dans l'exercice de son douloureux devoir. En plusieurs endroits même, des sentiments de fraternité et de regrets se traduisent à la dérobée par des poignées de mains entre le peuple et le soldat.

Sept heures. — On brûle aux Champs-Élysées le corps de garde Marigny. Les municipaux qui l'occupent se réfugient dans un poste voisin, spécialement affecté aux gardiens de la promenade. Pour les débusquer alors de cette nouvelle position, les arbres environnants sont abattus et mutilés en manière de fagots qu'on va dresser autour de leur asile et dans lesquels on mettra la flamme. Les infortunés militaires sont heureusement délivrés par des secours extérieurs.

Huit heures.—Dix mille hommes sont rassemblés sur le Carrousel. Louis-Philippe les passe en revue, à pied, avec deux de ses fils. Les aides de camp provoquent partout sur son passage le cri de *Vive le roi!*

Dix heures.—Le silence de la nuit est continuellement troublé par la générale, les hurlements de la foule agitée, le mouvement des troupes. On entend le bruit de la mousqueterie dans la direction des Batignolles. Dans ce quartier naturellement paisible, quelques hommes du peuple ont trouvé un moyen bien simple de se procurer des armes. Ils se présentent aux boutiques closes, et menacent de violences, si *le bourgeois* ne donne à l'instant son fusil de garde national. Le bourgeois cède, et, en moins d'une heure, trente ou quarante insurgés, armés par ce procédé, attaquent la porte de l'octroi, font le coup de fusil avec les patrouilles sur le boulevard extérieur, et terminent leur nuit en bivouaquant sur le chantier d'un marchand de bois des barrières.

Minuit. — Le mouvement des troupes continue, mais tout porte à croire que la tempête s'apaise. A cette heure avancée, la rue pacifiée reprend sa physionomie de chaque soir : le silence renaît où vivaient tout à l'heure le tumulte et l'agitation. Repose, noble peuple: l'heure des fatigues approche et tu n'au-

ras pas trop de toute ton énergie contre les crimes que tu dois être chargé de punir. Il ne repose pas, lui, ce pouvoir qui brave témérairement tes héroïques fureurs. Profitant de ton sommeil, il assure sous les verrous plus de deux cents de tes frères, prisonniers de cette orageuse journée; il combine pour le lendemain des mesures nouvelles d'oppression et de stratégie ; il mande enfin de toutes parts, à vingt lieues à l'entour, de nouveaux renforts contre toi, pour son innombrable armée. Repose, pourtant, repose : le calme à l'approche du danger, c'est le privilége de la force ; homme tu t'endors, tu te réveilleras héros !

---

23 FÉVRIER.

LES BARRICADES. — LE GUET-APENS.

La journée qui commence démentira la parole fameuse de Pétion :

— « Il va pleuvoir, le peuple aujourd'hui n'est pas à craindre. »

D'épais nuages roulent dans l'atmosphère. Un vent froid pousse sur la cité de pluvieuses rafales, rarement interrompues par quelques rayons de soleil ; circonstance moins défavorable aux bandes mobiles et sans discipline de l'armée du peuple, qu'aux forces régulières et organisées du pouvoir.

Malgré le feu de leurs bivouacs et le mouvement de leurs incursions militaires, les troupes ont effectivement dû souffrir de la froidure de la nuit et des intempéries de la matinée.

Le peuple, au contraire, s'est reposé par le sommeil, et, le cœur mieux disposé par une

nuit sans privations et sans souffrance, il descend à présent sur son champ de bataille.

Une soixantaine d'ouvriers en blouses ont fait soudain apparition dans le quartier Poissonnière, précédés d'un tambour et sous la conduite d'un homme à longue barbe dont le bras agite dans l'air un petit drapeau tricolore. Ils parcourent ainsi le quartier des Halles. D'abord ils essaient de construire une barricade à l'entrée de la rue des Prouvaires ; mais l'approche d'une escouade d'infanterie les force de renoncer provisoirement à leur dessein. Ils quittent la place. La troupe, cherchant à les dissiper, arrive au Marché sur leurs pas. Les femmes de la Halle entourent alors ces soldats, leur faisant accepter gratuitement des provisions de toute nature. Remerciées avec effusion par les militaires, ces braves femmes s'écrient : — « Amis, épargnez nos hommes, nos frères, nos enfants !... »

Cependant la petite troupe insurgée est parvenue à se rallier aux abords de la pointe Saint-Eustache. Elle passe près du poste placé derrière l'abside de l'église, sans chercher à l'attaquer, traverse la rue Montmartre, la

rue Neuve-Saint-Eustache, et vient s'arrêter au bas de la rue Poissonnière.

Dans ce long trajet, ils marchaient sans pousser un cri, sans chanter ; mais escortés d'une nuée d'enfants et de curieux. Une dizaine d'entre eux étaient armés de fusils de munition garnis de baïonnettes, ou de fusils de chasse à deux coups. On pouvait remarquer que ceux qui portaient ces armes n'étaient ni les plus âgés, ni les plus aguerris de la bande. Les autres brandissaient des bâtons ou des barres de fer. Sur leur passage, toutes les boutiques se fermaient et les fenêtres se garnissaient ; l'émotion allait croissant.

Ces braves, se massant dans la rue Poissonnière, arrêtent des voitures, soulèvent des pavés et se mettent à faire des barricades. Une première est dressée dans la rue Poissonnière. Une voiture de transport et un haquet de porteur d'eau sont renversés et forment obstacle. Une seconde barricade est faite à travers la rue de Cléry avec deux fiacres, dont les cochers ramènent les chevaux dételés; une troisième barre la rue Neuve-Saint-Eustache; une quatrième enfin est commencée rue du Petit-Car-

reau, un peu au-dessous de la rue Thévenot. Ces opérations sont exécutées, sans aucun empêchement, devant une foule de curieux. Elles durent plus de trois quarts d'heure.

Vers huit heures et demie, un piquet de gardes municipaux à pied, composé de trente hommes environ, débouche par la rue de Cléry et débusque les ouvriers, qui se réfugient vers la rue Poissonnière. Pas un coup de fusil n'avait été tiré contre les soldats : cependant les gardes municipaux font feu sur le peuple. Trois personnes tombent atteintes, dont deux malheureuses femmes, victimes du plus lâche assassinat.

Dans le même temps, d'autres tentatives ont lieu, sur divers points, dans le quartier. Dans la rue Bourbon-Villeneuve une barricade est formée avec des voitures. Les rues avoisinant la rue Montorgueil sont barrées par des fiacres, des camions, des voitures de déménagement. Une autre barricade est formée avec un énorme tombereau de boue. Toutes ces opérations sont présidées par des hommes armés de fusils à baïonnettes, avec l'aide des enfants du peuple. La dernière de ces barricades est

enlevée par des gardes municipaux qui ne rencontrent pas de résistance sérieuse et qui tirent pourtant plusieurs coups de fusil.

A ce moment, des forces considérables arrivent et occupent tous ces différents points. Un détachement de troupes de ligne, guidé par un officier général, se range au bas de la rue Poissonnière et se met en mesure de débarrasser la voie publique. Les cris de : *Vive le général! vive la ligne!* partent alors de tous les groupes et paralysent secrètement l'élan de la discipline dans ces cœurs vraiment français.

Dans le même temps, le maréchal Bugeaud, investi, disait-on, du commandement général des troupes, parcourait, suivi de deux aides de camp, la longue ligne des boulevards, saluant partout, de droite et de gauche, sans que personne parût songer à lui rendre son salut.

Sur la place du Caire, quelques gardes municipaux, poursuivis par des jeunes gens munis seulement de bâtons, font inopinément feu de leurs armes. Une femme, atteinte d'une balle à la tête, tombe roide morte ; d'autres passants sont blessés. Au même moment, un peloton de garde nationale, qui se trouvait sur la place,

s'ébranle, sur l'ordre de son officier, qui, ne pouvant retenir son indignation en présence du spectacle dont il était témoin, s'écrie généreusement : *Aux armes!*... Et les gardes municipaux de s'enfuir.

Neuf heures. — Le rappel de la garde nationale bat dans presque toutes les rues. Dès ce moment, il devient facile de comprendre qu'une solennelle manifestation de la milice citoyenne doit prochainement avoir lieu.

Un grand nombre de gardes nationaux de la 4e légion se rassemble à la mairie de la rue du Chevalier-du-Guet. Ils arrêtent sur-le-champ de signer une pétition, pour réclamer un changement de ministère. En une demi-heure, cette pétition se couvre de signatures.

Dans le même temps, les autres légions se montraient animées du même esprit. La 5e légion, rassemblée sur la place des Petits-Pères, était environnée par une foule immense. Les cris *Vive la réforme!* étaient poussés à la fois par les gardes nationaux et par les citoyens qui les entouraient. Un escadron de dragons accourt pour dissiper ce rassemblement. Les

citoyens, brusquement assaillis, invoquent la protection des gardes nationaux; les officiers, se jetant au devant des dragons, les invitent à rétrograder. Ceux-ci veulent engager une charge. Alors les gardes nationaux croisent la baïonnette, et les dragons, renonçant à leur dessein, reculent et se retirent par la rue des Bons-Enfants. Des gardes municipaux à pied surviennent; ils veulent reprendre l'œuvre abandonnée par les dragons. Une fois encore les gardes nationaux s'opposent à cette résolution meurtrière, et la garde municipale recule à son tour devant l'attitude ferme et résolue des soldats citoyens.

Des faits analogues se reproduisent partout. Dans la rue de la Paix, la 2e légion faisait une patrouille, en poussant des cris de *Vive la réforme !* auxquels s'associait la foule environnante. Un piquet de cuirassiers arrive. Le capitaine d'état-major qui le guide donne ordre à ces cavaliers de couper le rassemblement qui suivait la garde nationale. L'officier commandant paraît hésiter un moment; enfin il refuse. Aussitôt les gardes nationaux et les citoyens entourent les cui-

rassiers, fraternisent avec eux et échangent des poignées de main.

Pendant ce temps, l'héroïsme du peuple se fait jour de toutes parts. Une barricade avait été formée dans la rue Saint-Martin. Une compagnie de soldats de ligne voulait la prendre d'assaut. Un jeune homme de quinze ans, sautant par-dessus et s'envelop-pant d'un drapeau qu'il tenait à la main, se met à genoux et dit d'une voix résolue : — « C'est votre drapeau, tirez si vous avez ce courage ! » — Aussitôt l'exemple de cet intrépide enfant gagne les citoyens qui se trouvaient en arrière. Comme d'un commun accord, ils franchissent la barricade, courent se placer au devant des fusils, et s'écrient, en découvrant leur poitrine : — « Frappez, si vous l'osez, des citoyens sans armes ! » — Les soldats, qui les avaient mis en joue, relèvent leurs fusils et refusent d'en faire usage. Aussitôt des cris de : *Vive la ligne !* éclatent de tous côtés.

Un autre jeune homme avait été arrêté dans un rassemblement sur le boulevard Bonne-Nouvelle ; on l'avait conduit dans le

poste établi à l'encoignure de la rue Sainte-Barbe, en face du Gymnase. Ses camarades se réunissent en foule devant le poste, le redemandant à grands cris. Les soldats menacent de faire feu. — « Peu nous importe, s'écrient les jeunes gens ; faites votre devoir, nous ferons le nôtre. » — En dépit des baïonnettes, ils escaladent la façade du poste, pénètrent par une lucarne, délivrent le prisonnier, désarment les soldats, tirent leurs fusils en l'air et les leur rendent en criant à tue-tête : *Vive la ligne!* aux applaudissements de la foule, émerveillée de cet acte de vaillance et de générosité.

Sur d'autres points, le peuple s'inquiète du sort de ses frères, prisonniers depuis la veille, entre les mains du pouvoir. Des démonstrations énergiques sont faites alors au dépôt de la Préfecture, et imposent immédiatement leur mise en liberté.

Onze heures. — Deux ou trois cents gardes nationaux sont réunis au pont Saint-Michel. Tout à coup, un groupe nombreux d'étudiants se présente en criant : — « Vive la

garde nationale ! » — Une vingtaine de ces individus à face patibulaire que la police emploie pour ces sortes d'expéditions, se précipitent au milieu de ces jeunes gens, les frappent de coups de bâton et s'efforcent de s'en saisir : mais les gardes nationaux interviennent et les font relâcher. Un officier est tellement indigné de la brutalité d'un des hommes de police, qu'il n'est pas maître d'un premier mouvement et lève le sabre sur lui ; on lui retient le bras, et l'alguazil s'éloigne à pas précipités.

Dans le quartier Saint-Denis, l'agitation va croissant depuis le matin. Les boutiques, un moment ouvertes, se sont fermées dès que l'on a eu connaissance de ce qui se passait tout à l'entour. Les ouvriers sont aux portes, les habitants aux fenêtres. On voit passer, transporté sur une planche, le corps d'un jeune ouvrier, n'ayant que son pantalon et sa chemise, tué par la garde municipale une demi-heure auparavant. Une tache sanglante sur le devant de la poitrine indique l'endroit où il a été atteint. C'est une des victimes de la barricade du Petit-Carreau.

Une vingtaine d'hommes accompagnent ce triste cortége.

En se rapprochant de la porte Saint-Denis, à la hauteur de la rue Meslay, on a dressé deux barricades. Bientôt la fusillade commence de ce côté; mais c'est surtout en pénétrant vers la rue Aumaire, la rue Transnonain, la rue Phelippeaux, la rue Beaubourg, que les barricades sont plus nombreuses et mieux défendues. On en rencontre aussi dans d'autres rues aboutissant à la rue Saint-Martin, à la rue du Temple et à la rue Sainte-Avoie.

Midi. — Les abords de la Chambre des députés ont été garnis dès le matin de troupes considérables qui défendent la circulation sur le pont de la Concorde. La foule a, du reste, été peu nombreuse de ce côté jusqu'à cette heure, mais elle devient plus considérable au moment de la séance. On observe également de fortes réserves de troupes, infanterie et cavalerie, dans les Champs-Elysées. On peut remarquer dès à présent que les dispositions stratégiques du pouvoir ont pour objet de tenir libre la ligne des quais et de la rue de

Rivoli jusqu'aux Halles, par la rue Saint-Honoré,—et de s'assurer en même temps toutes la ligne des boulevards,en maintenant les communications avec la Halle, par la rue Saint-Denis. La place Vendôme et la place des Victoires continuent également d'être fortement occupées. L'entrée du Carrousel, quartier général de la résistance militaire, est toujours rigoureusement interdite aux citoyens.

C'est à la garde municipale, comme on l'a vu déjà, que la partie active de la lutte était particulièrement remise; cependant la troupe de ligne est encore appelée à prendre part à quelques attaques. Une barricade avait été établie au coin de la rue Saint-François. Un bataillon de ligne, commandé par un général, reçoit l'ordre de l'attaquer; au moment où le général commande le feu, un officier veut faire abaisser le canon du fusil de ses soldats avec son épée, mais en vain : la décharge est partie, il tombe plusieurs victimes. Après avoir fait feu, la troupe se replie dans la rue de l'Oseille; à ce moment, deux cents gardes nationaux débouchent par la rue de Poitou, criant : *Vive la réforme!* et accompagnés d'une masse

de peuple poussant le même cri. La troupe, croyant à une attaque, fait feu dans cette direction ; un garde national tombe mortellement atteint, deux autres sont blessés. Cette catastrophe met fin à la lutte en cet endroit de la ville.

Cependant, de toutes parts, les attaques se multiplient contre les retranchements des citoyens.

Plusieurs barricades, les plus fortes et les plus artistement construites, restent en la possession de plusieurs centaines de jeunes gens entre la rue du Temple et la rue Saint-Martin ; le centre de ce noyau de résistance est la rue Transnonain Les barricades sont établies rue Jean-Robert, rue du Cimetière-Saint-Nicolas, rue Montmorency, au coin des rues Grenier-Saint-Lazare et Michel-le-Comte, et en arrière, rue Montmorency, rue Chapon, rue des Gravilliers.

Trois heures.—Quatre ou cinq cents hommes de la 4e légion, sans armes, conduits par vingt-cinq de leurs officiers, se dirigent vers la demeure de M. Crémieux, escortés d'une foule

immense de peuple. Ils s'avancent au travers des rues, trois par trois, et dans le calme le plus parfait, s'entretenant des émotions de la journée. Parvenus à la demeure de l'honorable député, ils apprennent qu'il est parti pour la Chambre. Eux-mêmes s'y rendent alors dans le même ordre, et partout accompagnés des sympathies et des vœux des personnes qu'ils rencontrent.

Sur le pont de la Concorde, un détachement de la 10ᵉ légion, composé des amis de M. Lemercier [1], leur barre inopinément le passage. Sans rien perdre alors de leur attitude pacifique, il délèguent un des leurs, M. Haguette, en habit bourgeois, pour porter en leur nom, à M. Crémieux, à la Chambre, une solennelle pétition pour la réforme électorale et le renvoi du ministère.

(1) M. Lemercier, colonel de la 10ᵉ légion, paraissant le matin, à la mairie de son arrondissement, devant la garde nationale rassemblée, avait témérairement voulu provoquer le cri préalable de *vive le roi!* Quelques voix avaient fait écho à la sienne; mais l'immense majorité de la légion avait couvert ce cri du cri de *Vive la réforme!* et contraint, par leur résistance, le colonel conservateur à résigner se commandement.

Cependant à l'intérieur du Palais-Bourbon, le bruit s'est répandu de l'approche d'un corps de gardes nationaux réformistes. Les députés craignent un envahissement de la salle, et pâles de terreur, redoutant une scène d'intimidations ou de violences, ils refusent l'admission des pétitionnaires. Alors M. Crémieux, accompagné de quelques amis, quitte lui-même la Chambre et se porte au-devant des gardes nationaux qui le réclament. Son apparition sur le pont de la Concorde est saluée des cris mille fois répétés de *Vive la réforme!* Il adresse alors à toute cette foule quelques paroles fermes et généreuses, qu'il termine en l'adjurant de prêter, avant tout, son efficace concours au rétablissement de l'ordre public, en même temps qu'il s'engage à se faire l'organe ardent de leurs plaintes.

L'excellent esprit de tous ces braves citoyens se manifeste aussitôt par un assentiment unanime aux conseils qu'ils viennent d'entendre. Ils reprennent l'ordre de leur arrivée, et suivis du même concours de peuple, de la même sympathie, des mêmes acclamations, ils s'éloignent par les quais, pour reporter à

leurs camarades les bons avis reçus et les espérances nouvelles descendues dans leurs âmes.

Cependant les députés rentrent à la Chambre, où M. Crémieux dépose la pétition confiée à son patriotisme et à ses soins, pendant qu'on aperçoit M. Bugeaud fournir à l'attention publique une image tout opposée, en distribuant un renfort de sentinelles à tous les abords du parlement.

Quatre heures. — Tandis que ceci vient de se passer à la Chambre, la lutte persévère entre les citoyens et les soldats, au centre de Paris. Le terrain se dispute pied à pied, les barricades se dressent, se détruisent, se relèvent ; le sang coule : chaque moment vient assombrir le deuil de la patrie. Tout à coup au milieu de l'émotion publique, au milieu de l'agitation, du bruit et du combat, une nouvelle est jetée en circulation par quelques aides de camp aux allures officielles. Les boulevards, ce long porte-voix de la Renommée dans Paris, la transmettent rapidement de la Chambre à la Bastille. Des boulevards, elle a pénétré bientôt dans toutes les rues adjacentes : elle est connue de

toute la cité. Aussitôt les passions s'apaisent, les bras s'arrêtent, les mousquets sont relevés, le bronze et le feu cessent leurs ravages. Les paroles de satisfaction et de paix remplacent, dans les bouches et dans les cœurs, les cris de fureur et de guerre. La main qui, tout à l'heure armée, cherchait la poitrine d'un ennemi, sans menace désormais, cherche la main d'un frère. Les barricades, ces magiques remparts de la liberté populaire, spontanément abandonnées par la défense, sont négligées par l'agression. C'était le rendez-vous mortel de deux armées contraires, elles deviennent le théâtre de mutuels embrassements ; puis — d'un côté, le soldat, le visage éclairci, l'âme soulagée, écoute l'ordre du départ, le premier commandement qui n'ait pas coûté des larmes à son cœur dans cette journée ; — de l'autre, l'ouvrier, le héros populaire, abandonne les mêmes lieux avec des transports d'ivresse, auxquels des chants joyeux et des danses animées prêteront un libre cours, sur la première place que rencontreront ses pas.

Quelle est-elle donc cette nouvelle à l'effet prodigieux ?

— « M. Guizot quitte le pouvoir, le roi change son ministère! »

Ainsi c'est un nom d'homme qui passionnait ces masses généreuses, jusqu'à se dévouer à la mort! C'est un changement de noms qui les ramène à la tranquillité, à la vie! C'est qu'il se cache, en politique, sous les noms des idées; c'est que sous le nom de GUIZOT, on connaissait ce sens: mépris des droits du peuple, oppression du pays, épuisement de sa fortune, avilissement de sa gloire; autant de choses qu'un cœur français ne subit pas sans gémir, ne déplore pas sans protester, ne constate pas sans vengeance.

Et pourtant, nous devons ce témoignage à la sagacité du peuple après avoir loué son cœur, cette nouvelle, la bienvenue, elle paraissait suspecte encore à bien des esprits. A défaut des lumières exactes qui leur eussent éclairé, dans le ministre des huit ans, la plus roide et la plus altière des natures, un secret instinct les poussait à rester défiants contre un bruit d'un trop grave effet, pour que la pensée ne dût pas venir au pouvoir de le rechercher, même par le mensonge. Mais le be-

soin de croire, pour recouvrer la paix, l'emporta dans toutes les âmes, et, par le fait même de son importance, la précieuse nouvelle prévalut sans examen. Tant il est faux de dire que le peuple soit aveugle ou excessif dans ses essors ; tant il est vrai, tout au contraire, que son âme généreuse, altérée de confiance, cède toujours au besoin de croire au bien !

Expliquons maintenant les faits sur lesquels étaient appuyés les nombreux propagateurs de l'intéressante nouvelle.

Profitant, à la Chambre, de l'agitation causée parmi ses collègues par l'intelligente démarche des citoyens de la 4e légion, l'honorable M. Vavin était monté à la tribune pour adresser au ministère d'assez vives interpellations, sur la défiance injurieuse qu'il témoignait depuis la veille envers la garde nationale de Paris,—en évitant de la convoquer pour la répression des troubles dès la première heure,—en négligeant d'utiliser efficacement, par la suite, sa tardive convocation. Voici la réponse du ministre, où se trahit toute la dédaigneuse hauteur de son caractère :

« Je crois qu'il ne serait ni conforme à l'in-

« térêt public, ni à propos pour la Chambre « d'entrer en ce moment dans aucun débat « sur les interpellations que vient de nous « adresser l'honorable préopinant... — Le roi « fait appeler en ce moment M. le comte Molé. » (Bravos prolongés à gauche et dans les tribunes publiques; cris confus, agitation extrême.) — « L'interruption qui vient de s'élever « ne me fera ni rien ajouter, ni rien retrancher « de mes paroles... Le roi fait appeler en ce « moment M. le comte Molé pour former un « nouveau cabinet... Tant que le cabinet actuel « sera chargé du gouvernement des affaires, il « maintiendra ou rétablira l'ordre public et « fera respecter les lois selon sa conscience. »

De ce langage à une démission formelle il y avait, comme on voit, toute la distance d'un abîme, d'une impossibilité. Chacun savait alors que la composition de la Chambre et la nature des circonstances ne pouvaient se prêter à l'organisation d'un ministère dont M. Molé fût le chef. Mais le libéralisme de la gauche, trop appauvri, par ses fautes, pour marchander la valeur de cet insignifiant triomphe, dut aveuglément accepter l'apparente satisfaction qui

s'offrait. Nous avons dit, plus haut, les motifs d'une autre nature d'où naquit au dehors la crédul té du peuple, et voilà pourquoi cet incident hypocrite transforma dans un instant la physionomie du jour.

Pour peindre, dès ce moment, l'aspect de la soirée, il faudrait changer de plume. L'usage trop sérieux auquel la nôtre fut destinée par l'objet de ce travail semble nous interdire les riantes images de fête et de plaisir dont certains écrivains coloreraient le récit de ces quelques heures, habitués qu'ils sont aux descriptions périodiques des jeux, des promenades, des spectacles ou bien des modes de Paris. Bornons-nous à dire que jamais jour de féerie n'avait autant poussé de monde élégant et curieux sur les rues, les promenades et les places. Jamais surtout la génération présente n'avait été témoin d'un plus féerique coup d'œil que celui d'une illumination spontanée qui, garnissant d'étincelles permanentes la surface de toutes les maisons, semblait comme destinée à prolonger les plus vives clartés du ciel sur le bonheur d'un pareil jour.

Rien de plus merveilleux que l'attitude

joyeuse et dégagée de cette foule des trottoirs, après les inquiètes émotions de la matinée. Rien de plus remarquable, de plus grand, que l'aspect de ce peuple, se mouvant sur le pavé des boulevards par masses de plusieurs milliers, oublieux même de ses combats après la victoire; ce peuple, qui, revêtu des nobles livrées du travail ou des touchants haillons de la misère, n'a qu'un mot d'ordre : « *La Réforme!* » une seule préoccupation : « *La Liberté!* »

Dix heures. — Une de ces colonnes populaires, spécialement composée des ouvriers des faubourgs, vient de parvenir sur le boulevard de l'Opéra. Plus épaisse encore que toutes celles qui l'ont précédée, elle se distingue surtout de celles-ci par un certain ordre, une certaine harmonie de mouvements, auxquels semblerait présider une apparence de de discipline. A sa tête s'avancent, alignés sur un rang, sept ou huit jeunes ouvriers, porteurs de torches résineuses et de drapeaux aux trois couleurs. A six pas en arrière marche seul un officier des légions citoyennes, en cos-

tume, l'épée à la main, et porteur de son hausse-col. C'est à lui qu'appartient la direction de ces masses, et chaque parole de sa voix est un ordre qui s'observe aussitôt avec respect. Derrière lui, un premier rang fortement serré de gardes nationaux, mêlés d'hommes du peuple et porteurs de fusils déchargés ou de lames désormais innocentes; puis, se pressant insoucieusement sur les traces de ces derniers, une large file non interrompue de citoyens, bourgeois, artisans, enfants du peuple, tous confondus dans un même élan de concorde, de patriotisme, de liberté. Tous, à l'envi, prêtent l'éclat de leurs voix à nos grands hymnes populaires.

Arrivés à la hauteur de la rue Lepelletier, l'officier qui les dirige commande une conversion subite, et la tête de la colonne s'engage à droite, pour faire halte devant une maison dont la façade se distingue, illuminée par de rougeâtres transparents. C'est là le siége d'un journal, défenseur ardent des causes démocratiques. C'est là le *National.* Immédiatement, sous les fenêtres des rédacteurs, on entonne la *Marseillaise.* M. Marrast pa-

rait à la fenêtre, et du balcon adresse au peuple quelques paroles d'admiration et de sympathie. Puis les chants recommencent, entrecoupés seulement de ce cri mille fois répété : — *Vive la réforme!*

Cependant le bruit de cette imposante manifestation s'était rapidement répandu dans le quartier. On vit en ce moment arriver de la place de la Bourse deux compagnies de grenadiers de la garde nationale, envoyées pour prévenir le désordre et rétablir la circulation en dégageant la rue Lepelletier. Loin de faire alors la plus petite résistance à ces braves représentants de l'ordre public, la foule s'écarta devant eux, en saluant leur passage d'acclamations toutes fraternelles. En un moment la rue fut évacuée, et la colonne reprit, dans le même ordre et avec la même tranquillité parfaite, sa marche dans la direction de la rue de la Paix. A cet endroit du boulevard, ces masses imposantes, qui n'avaient cessé de tout entraîner sur leur passage, se grossirent encore par la rencontre d'une autre colonne un peu moins nombreuse, revenant d'une assez piquante expédition contre le ministre Hébert, le despo-

tique inventeur de la *complicité morale*, qu'elle venait de forcer à illuminer son hôtel, comme pour célébrer sa propre déchéance.

Appuyée de ce nouveau renfort, la puissante colonne continue de descendre le boulevard, se proposant uniquement d'élever un peu le ton de ses chants de victoire lorsqu'elle atteindrait, à l'Hôtel des affaires étrangères, la demeure de M. Guizot. Mais elle touchait à peine la limite du boulevard des Capucines, lorsqu'elle vit se former devant elle un impénétrable mur de soldats armés. C'étaient deux compagnies du 64e de ligne que leur commandant faisait ranger en bataille dans tout le travers du boulevard, attribuant sans doute des dispositions dangereuses à ces masses de citoyens dont la file s'étendait à perte de vue. La colonne n'en continua pas moins sa route, jusqu'à ce que son premier rang, composé, comme nous l'avons dit, d'éclaireurs et de porte-drapeaux, se trouvât en contact avec le front de l'infanterie.

On entendit alors le commandement de *Halte !* aussitôt observé, et l'officier que nous avons vu déjà, dirigeant tout ce peuple, s'a-

vança vers le commandant des fantassins, pour obtenir de lui le passage, garantissant le maintien du bon ordre, et répondant des intentions purement pacifiques de tous ceux qui le suivaient. Le militaire refusa. L'officier citoyen redoubla de prières. Le désir, naturel chez tous ces hommes, de s'initier à ce rapide débat et de mêler à la voix de leur chef leurs protestations et leurs insistances, les avait instinctivement rapprochés de lui. Le commandant de la troupe, craignant alors de se voir envahi par cet empiétement progressif, voulut faire abaisser les baïonnettes de ses soldats, mouvement qui, par le fait même du contact réciproque des fantassins et du peuple, ne put s'exécuter avec unité, sans altérer l'alignement des premiers, et sans briser, par conséquent, leur ligne de bataille. Une brèche se fit donc, par où quelques enfants cherchèrent malicieusement à s'introduire. Le commandant, alors, crut sa position perdue et sa sûreté menacée : il se précipita, par la brèche, derrière le peloton, et, sans avertissement préalable, sans sommation aucune, il commanda le feu.

C'est alors que deux cents coups de mous-

queterie partirent sur cette foule compacte, inoffensive et désarmée. Ce fut un affreux spectacle que celui de ces milliers de citoyens foudroyés à bout portant, et s'agitant pêle-mêle sur les pavés de la chaussée ou sur l'asphalte des trottoirs, renversés par la douleur, le tumulte, l'épouvante ou la mort.

Quand cessa le bruit prolongé de cette atroce fusillade, quand on put croire achevé l'œuvre infernal de cette horrible boucherie, le tumulte se redressa, et l'on vit, en un moment, ces milliers d'hommes s'élever, comme du tombeau, pour fuir à toute vitesse la mort qui les avait épargnés, mais qui pouvait leur adresser encore de nouvelles atteintes. Ils n'eussent point fui s'ils avaient eu des armes !... Avaient-ils fui le matin devant le feu des barricades ?

Cependant, sur le sol évacué par la foule, de nombreuses victimes sont restées : les unes, déjà roidies sous l'étreinte subite de la mort, les autres s'agitant encore avec des cris lamentables pour obtenir miséricorde et secours. On en releva *cinquante-deux !*... la plupart arrachés à la vie !

Nous renonçons à dire la stupeur publique,

le mouvement de douloureuse surprise, de rage et de désespoir qui succédèrent à ce barbare épisode.

Les victimes infortunées de ce lâche assassinat, entassées dans une voiture commune, sont immédiatement enlevées par leurs concitoyens, par leurs frères, heureux de leur survivre pour pouvoir les venger. Le tombereau est éclairé par des torches, entouré de ces braves gens, dont l'indignation étouffe les larmes, et qui, découvrant les blessures saignantes, montrant ces hommes, naguère chantants et joyeux, maintenant inanimés et chauds encore du feu des balles, s'écrient avec fureur : *Des armes ! Des armes !...* Et les torches jetant, tour à tour, leur lueur sur les cadavres et sur les hommes du peuple qui les conduisaient, ajoutent encore aux émotions violentes que causait ce convoi funèbre. Et le tombereau traverse ainsi toute la ville, pour porter aux quartiers les plus lointains le témoignage du plus lâche des forfaits.

Bientôt, comme une étincelle électrique, l'incroyable récit, répandu de rues en rues, de

quartiers en faubourgs, soulève toute la population justement émue.

Ce n'est plus Guizot seulement qu'il faut renverser, c'est le pouvoir avide, cruel et parjure, qui, né du peuple, prétend étouffer sa voix. — « Puisque nous l'avons fait, libre à nous de le défaire aujourd'hui ! » ainsi s'écrie, de toutes parts, le bon sens populaire ; et, commencée sous les auspices de la paix, la nuit du 23 au 24 février se passe à préparer la guerre ; non plus cette guerre d'attitude passive, cette guerre lente et désarmée des jours précédents, mais une guerre implacable, une guerre à mort.

Rentrés chez eux pour préparer l'explosion de leur colère, les gardes nationaux passent la nuit à nettoyer leurs armes, à faire de la poudre, à couler des balles ; sous le choc indomptable des ouvriers les arbres tombent, les pavés se soulèvent, les voitures et les diligences sont renversées ; dans tous les quartiers populeux s'élèvent de gigantesques barricades ; mais, puissant par la force de sa volonté, le peuple n'a pas d'armes. Il en improvise en arrachant les grilles des églises, en aiguisant du fer, en forgeant des massues. Associées à leur vengeance ainsi qu'a

leur misère, les femmes du peuple apportent leurs modestes couverts d'étain pour couler des balles. Loin de retenir près d'elles leurs protecteurs, elles les excitent, elles les stimulent, en leur promettant de jeter leurs meubles et jusqu'aux toits de leurs maisons sur les troupes, dans le cas où celles-ci parviendraient à détruire quelques barricades. Enfin, à la suite de cette protestation héroïque, l'humanité reprend ses droits, et ces femmes, si exaltées tout à l'heure, passent le reste de la nuit à préparer des médicaments, du linge et de la charpie, pour panser les blessures que le peuple va recevoir.

24 FÉVRIER.

—

LA BATAILLE. — L'ABDICATION. — LA DÉCHÉANCE.

Au moment d'aborder le récit de cette immortelle journée, notre mémoire s'arrête, troublée, devant la multiplicité des faits ; notre esprit hésite et s'effraie, à la pensée de cette prodigieuse rapidité d'événements et de catastrophes dont un seul détail suffirait à remplir la journée d'une nation.

Oh ! le sublime peuple que la France, pour graver, à si grands traits, son histoire dans les fastes de l'univers !

Dès le début de ce grand jour, la généreuse colère du peuple avait, avec enthousiasme, salué l'apparition de la lumière. Laissant à leurs enfants, à leurs femmes, aux vieillards, le soin de fournir aux nécessités matérielles du combat, les vengeurs de la liberté s'étaient repan-

dus par la ville. Là-haut, dans les maisons, des ateliers actifs où se coule le plomb, où se broie le salpêtre ; plus bas, sur le pavé, l'arme intelligente et intrépide qui doit utiliser ces travaux, pour le salut du peuple et la confusion des lâches qui l'ont trompé.

Les innombrables barricades, fruit des efforts de la nuit, se couvrent peu à peu de citoyens, de combattants, de héros. Vienne maintenant le pouvoir impie dirigeant contre nous le flot de ses bataillons, partout il nous rencontrera disposés à l'attendre. La lutte est posée désormais entre la servitude et l'affranchissement de la patrie : la mort n'a pas de terreurs pour nous, à ce prix.

Guidée par de tels sentiments, l'âme humaine arrive rapidement au sublime, et les faits résultant de son essor ne sont plus de la terre.

Quoi de plus admirable, en effet, par leur élévation, par leur simplicité même, que ces traits dont on ne saurait trop s'entretenir ?

Dans le quartier Saint-Martin, un bataillon de la ligne, passant devant des patriotes insurgés, s'apprêtait à faire feu. Un ouvrier se détache

aussitôt, court à l'officier qui dirigeait les soldats et lui dit : — « Voyez, commandant, notre barricade n'est pas terminée, et nous ne serions pas en mesure de nous défendre ; mais acceptez notre rendez-vous dans une heure. » L'officier le regarde, sourit, fait défiler sa troupe. Il ne revint pas.

Dans la rue Mauconseil, une barricade était attaquée par un détachement militaire. De temps en temps un jeune homme paraissait au-dessus du retranchement, se découvrait tout entier, chargeait tranquillement son arme, ajustait avec sang-froid, et chaque coup abattait un soldat. Ce détachement tirait sur lui ; mais pas une balle ne l'atteignait. Il renouvela dix fois cette manœuvre. L'officier qui commandait le détachement dit enfin à ses soldats de ne plus tirer sur lui. Lorsque le jeune homme se fut aperçu de la détermination de ses adversaires, il se retira, sans ajuster de nouveau son arme, et ne reparut plus. Qu'on parle encore de l'*ancienne chevalerie !*

Ailleurs, à la prise d'un poste par le peuple, on recueille un trait d'un caractère encore plus élevé. Quelques hommes, exaltés par le

combat et par la longue résistance subie, voulaient faire main-basse sur les malheureux soldats qu'ils avaient réduits. Mais bientôt l'exaltation des vainqueurs fait place à des sentiments de concorde : — « Pourtant on a tué mon frère ! criait l'un d'entre eux, il faut que je tue quelqu'un à mon tour !...—Qui veux-tu tuer, réplique un autre, qui ne soit pas ton frère aussi ! » Ce mot sublime anéantit tout sentiment de vengeance.

Cependant, le combat se généralisant sur tous les points, et partout la garde nationale se déclarant pour la cause du peuple, le pouvoir ne tarda pas à ressentir l'assaut des plus funestes pressentiments. Pour comble de son inquiétude, le bruit commençait à se répandre de l'attitude chancelante des troupes devant les citoyens et de quelques défections partielles qui venaient de se déclarer sur certains points.

Dans ces perplexités, le château crut devoir ouvrir enfin les yeux à l'impérieuse gravité des circonstances. M. Thiers fut appelé, et le portefeuille lui fut offert. Il devait entrer au

pouvoir avec MM. Barrot et de Malleville; on se flattait encore que cette combinaison, satisfaisant les fractions les plus avancées de l'opposition dite constitutionnelle, rallierait enfin toutes les phalanges dynastiques autour du trône menacé. Mais cette concession tardive ne fit qu'épouvanter leurs serviteurs et rallumer l'exaltation des masses, en dévoilant toutes les craintes et toute l'infirmité du pouvoir.

L'aspect intérieur des Tuileries avait alors quelque chose de désordonné, de sinistre. Tout ce mouvement d'officiers, d'aides de camp, de serviteurs, au visage contracté par la violence même de leurs efforts pour dissimuler l'émotion de leurs âmes; ces conseillers donnant, retirant, modifiant leurs avis selon qu'ils redoutaient de compromettre leur situation devant le prince ou leur responsabilité devant le peuple; ces courtisans, épiant avec anxiété sur le cadran de la fortune l'instant où l'aiguille toucherait à l'heure des catastrophes pour ces personnes royales, chères encore à leurs intérêts beaucoup plus qu'à leurs cœurs; cette nombreuse famille du trône enfin, augmentant encore, sur cette large scène et par sa mul-

tiplicité même, les images de précipitation inquiète, d'égarement et d'effroi : tout cela disait bien haut la redoutable extrémité des circonstances. De pareilles heures ont de quoi faire expier bien des crimes, et malheur à l'existence dont elles ne font que commencer le châtiment !

Cependant un citoyen, d'une âme aussi généreuse que son esprit et passionné pour la liberté, inspiré par le désir d'arrêter enfin les flots du sang populaire, M. Crémieux se présente, arrive jusqu'au roi.

— « Vous êtes perdu, sire, lui dit-il, si vous ne recourez pas aux dernières mesures qui vous restent encore. Annoncez la réforme à la France; donnez à M. Barrot la présidence du conseil ; nommez enfin un officier populaire, Lamoricière par exemple, au commandement général de l'armée dans Paris.

— Mais, monsieur, ne savez-vous donc pas que M. Thiers a remplacé M. Guizot?

— Sire, M. Thiers était possible hier encore; voilà deux heures qu'il ne l'est plus !... »

M. Lamoricière est mandé près du roi. Il s'excuse de ne pouvoir accepter le commandement des forces militaires, ne connaissant pas

assez, dit-il, la situation des choses, les dispositions stratégiques ni les ressources de l'effectif. Il prendra pourtant volontiers la tête de la garde nationale. Enfant de Paris, il espère tirer de cette qualité, de ce titre, un résultat avantageux au profit de l'ordre et de la paix.

Pendant que se débattent ainsi les dernières conditions du maintien de la puissance royale, une scène violente se passe dans d'autres appartements, entre le duc de Nemours et quelques officiers, sur les derniers moyens militaires à employer, pour disputer au peuple sa victoire. Le prince, hors de lui, réclame les dernières rigueurs.

« Du canon!... c'est du canon qu'il faut sur toute cette canaille!... »

Aimable avis, bien partagé de la majorité de la famille. N'a-t-on pas, après la bataille, saisi dans les papiers du ministre de la guerre un billet du duc de Montpensier, ordonnant le transport et l'établissement dans Paris de *soixante et douze pièces de canon?*

Et cette femme, représentée si souvent au peuple comme un ange de douceur et de charité, Marie-Amélie, ne l'a-t-on pas surprise,

dans cette journée, reprochant publiquement à son époux la mansuétude et la lenteur mal entendue de sa résistance?

Les troupes rassemblées au Carrousel grossissaient d'heure en heure. Pour réchauffer leur enthousiasme et prévenir leur défection, quatre revues successives eurent lieu dans cette seule matinée, passées tour à tour avec grande pompe par le général Bugeaud d'abord, puis par les jeunes princes à pied, par M. Lamoricière, et enfin par le roi lui-même, à cheval, entouré de l'état-major général et de toute sa maison.

A cette dernière parade surtout, des acclamations bruyantes étaient provoquées de la part des troupes. Le cri de : *Vive le roi!* saluait, à son passage, le prince pâle et visiblement troublé : mais ce n'était plus un hommage, c'était un adieu à la royauté.

Cependant on multipliait tentatives sur tentatives, pour faire mettre bas les armes au peuple.

La première eut lieu sur les boulevards, depuis la rue Montmartre jusqu'à la première

barricade de la rue Saint-Denis, par MM. Odilon Barrot, Horace Vernet, Lamoricière et un officier d'état-major de la garde nationale. MM. Odilon Barrot et Lamoricière, d'abord à pied, puis ensuite montés sur des chevaux qui leur furent cédés par des gardes nationaux, cherchaient, de toute la force de leur éloquence, à calmer les colonnes d'insurgés qu'ils rencontraient et à leur faire rebrousser chemin, annonçant que Louis-Philippe donnait carte blanche à l'opposition pour composer un ministère tel qu'elle le voudrait. Chaque fois que ces messieurs s'arrêtèrent pour haranguer la foule, ils rencontrèrent toujours un certain nombre de citoyens pour rappeler au peuple, s'il avait pu l'oublier, que les promesses de Louis-Philippe n'en imposaient plus à personne. MM. Odilon Barrot et Lamoricière se rappellent sans doute encore ce cri incessant qui les poursuivit : — « *Pas de trève!... citoyens, gardez-vous des endormeurs et des blag...!* » Ces messieurs n'obtinrent aucun succès, quoi qu'on en ait pu dire.

La seconde tentative fut faite rue Richelieu, devant le Théâtre-Français, par le même La-

moricière et un gros monsieur à cheval, un bourgeois, ayant un œil de moins et portant dans la main gauche une petite palme verte; on dit que c'était le général Saint-Yon, ancien ministre de la guerre. Ils étaient accompagnés du même officier d'état-major de la garde nationale, qui avait accompagné M. Odilon Barrot sur les boulevards. Ces messieurs furent arrêtés court et rebroussèrent sur le château, sans avoir obtenu d'autres succès que d'irriter les combattants qui avaient à leur tête une femme portant un drapeau.

La troisième eut lieu quelques instants après, rue de Rohan, à dix pas environ de la rue Saint-Honoré, par le général Gourgaud et un officier d'ordonnance de Louis-Philippe. Le général apprit au peuple que Louis-Philippe venait d'abdiquer en faveur du comte de Paris, et ajouta que toute lutte devenait sans objet, que conséquemment il fallait s'en retourner chacun chez soi.

Dans le même moment, une colonne de deux cents ouvriers et de gardes nationaux en armes était introduite sur le Carrousel, où elle défila entre des haies de cavalerie qui lui laissèrent

le passage libre jusqu'à l'État-Major. Les hommes qui la commandaient entrèrent alors pour discuter avec les chefs supérieurs de la force militaire les sévères conditions du peuple. Cinq minutes après, l'on put voir sortir des Tuileries, par la porte des appartements royaux, MM. Thiers et Dufaure, qui, placés entre les princes de Nemours et de Montpensier, traversaient précipitamment la cour du palais et la place, afin d'intervenir dans la capitulation. Mais ils avaient été prévenus trop tard. Mal satisfaite des propositions ou des réticences de l'État-Major, l'émeute n'avait pas attendu l'arrivée des représentants du château, et quand M. Thiers et les princes touchèrent au lieu de l'entrevue, la députation des insurgés avait déjà rejoint le théâtre du combat.

Un bruit éclatant de mousqueterie qui s'éleva sur-le-champ de l'extérieur put, dès lors, faire comprendre que la patience populaire avait dit son dernier mot et que la parole était désormais à sa justice.

La suprême péripétie du grand drame venait en effet de s'ouvrir. Une foule épaisse de citoyens animés se trouvait massée sur les trot-

toirs du Palais-Royal, en face du poste du Château-d'Eau. Quand on apprit l'issue purement négative des entrevues du Carrousel, l'agitation commune redoubla. Quelques coups de feu éclatèrent comme pour manifester l'émotion vive du peuple. A ces décharges le corps de garde répondit, et bientôt de part et d'autre une terrible fusillade fut engagée. Que de braves citoyens tombés, dont l'admirable courage était digne d'un plus heureux sort!... Mais la patrie, cette fois, ne sera pas ingrate envers les leurs et envers leur mémoire. La garde nationale était déjà active; comme le peuple, avec le peuple, elle se battait... Nous ne parlons ici que des soldats citoyens qui avaient pu se procurer de la poudre et du plomb, deux choses qu'on leur avait obstinément refusées.

Durant deux heures le combat a continué avec la chaleur et la vivacité d'un siége et d'un assaut. Ici, c'étaient des enfants, la chemise déjà ensanglantée, qui semblaient demander des blessures nouvelles; là, des gardes nationaux, seuls, ou accompagnés de citoyens en blouse ou en veste, qui se tenaient brave-

ment au milieu de la place et faisaient feu sans reculer, sous la grêle de balles qui pleuvait sur eux.

Le poste du Palais-Royal avait été envahi et ses soldats avaient noblement fraternisé avec le peuple; aussi ne tarda-t-on pas à se placer dans la cour d'honneur, d'où l'on tirait devant soi, sur le Château-d'Eau. Des malheurs irréparables furent le résultat de cette longue lutte; la plupart étaient amenés par la témérité du courage et même par l'humanité.

Cependant rien ne faisait contre les soldats du poste, qui, par désespoir ou par obéissance à des ordres impitoyables, ne cessaient de faire un feu des mieux nourris. Pendant ce temps, les voitures de la Cour furent amenées sur la place du Palais-Royal. Bientôt ce fut comme un immense feu de joie, et le peuple, qui, de l'œil, en suivait les flammes et les nuages, semblait voir s'en aller en fumée les dernières splendeurs de la royauté.

Mais du côté du café de la Régence, plus voisin du lieu où brûlaient ces voitures, plusieurs braves s'étaient élancés, et, retranchés derrière ces véhicules royaux, ils recommencè-

rent le feu. Du corps de garde, que, plusieurs fois, on avait cru vide, on tirait encore, on tirait toujours. Enfin des gardes nationaux, qui déjà tiraillaient, depuis quelque temps, derrière les barricades, au milieu du peuple infatigable, escaladèrent moellons et voitures entassés. Le premier que l'on vit à la tête de sa compagnie, ce fut le citoyen Jouanne, capitaine de la 3e légion.

Le citoyen Étienne Arago, qui se tenait sur la place, le fusil au poing, courut à sa rencontre et l'aida à descendre dans la lice. Le capitaine Jouanne fut bientôt suivi de toute sa brave compagnie, et celle-ci ouvrit la voie aux braves du capitaine Lesseré, lequel ne tarda pas à recevoir une glorieuse blessure.

Encore quelques morts, quelques mutilés, et le poste appartient aux champions de la liberté.

Pendant que l'insurrection resserrait de plus en plus ses efforts, en s'avançant vers les Tuileries, une scène émouvante se passait sur un théâtre peu éloigné, sur la place de la Concorde.

Un douloureux cortége venait de déboucher par la poterne du Pont-Tournant.

C'était le convoi de la royauté.

On put voir s'avancer à pied, vers le centre de la place, des femmes... des princesses vêtues de noir et portant, chacune, des enfants dans leurs bras [1]. Derrière elles, un vieillard, le roi, sans aucune des marques de la royauté [2], sinon l'abattement de son visage et sa tête courbée, ces deux insignes des dynasties qui tombent. La reine l'accompagnait, habillée d'une robe de laine noire, et, le bras sous le sien, paraissait le soutenir. Deux dames d'honneur suivaient encore, avec un très petit nombre de personnes, parmi lesquelles l'honorable M. Crémieux et M. de Neuilly, le seul officier d'ordonnance, fidèle jusqu'au bout à cette haute infortune.

A l'extrémité du quai, le cortége s'arrêta. Un reflux de la foule qui encombrait la place

(1) Chacune des princesses était aussi chargée d'un petit paquet renfermé dans les quatre coins d'un mouchoir de mousseline : quelques hardes, sans doute, seuls débris de tant de trésors !

(2) Au moment de quitter le château, ce fut Marie-Amélie qui, faute de valet de chambre présent, aida Louis-Philippe à quitter le grand uniforme sous lequel il venait de passer sa derniere revue, pour prendre l'habit bourgeois.

de la Concorde mit, en un instant, le plus grand désordre dans cette petite troupe, qui, disait-on, se dirigeait vers la Chambre des députés.

Le roi, pressé de toutes parts, déjà reconnu par quelques-uns, quitte brusquement le bras de la reine, agite son chapeau et balbutie quelques paroles. Mais la confusion et le tumulte augmentent. Les chevaux des soldats caracolent, et, de plus en plus refoulés par les assaillants, deviennent un nouveau péril plutôt qu'ils ne sont un rempart.

Un officier du 2e de cuirassiers, en station sur la place, croyant les personnes royales en péril, s'écrie :

— « Messieurs, épargnez le roi !... »

A quoi répond une voix de stentor sortie de la foule :

— « Sommes-nous donc des assassins ?... Qu'il parte ! »

— « Oui ! oui ! qu'il parte, qu'il parte ! » — devient le cri général. Le peuple avait été trop brave durant le combat, pour n'être pas généreux après la victoire.

C'est alors que, néanmoins, la reine, sérieusement alarmée, saisit le bras de Louis-Phi-

lippe; et ils retournèrent sur leurs pas, à très peu de distance de là, où stationnaient deux petites voitures noires, basses, et attelées chacune d'un cheval. Deux très jeunes enfants se trouvaient dans la première [1] ; Louis-Philippe prit la gauche, la reine la droite; les enfants se tinrent debout, le visage collé sur la glace et regardant le public avec une attention curieuse. Le cocher fouetta vigoureusement; la voiture s'enleva plutôt qu'elle ne partit, et déjà elle était entourée et suivie de toute la cavalerie présente, gardes nationaux, cuirassiers et dragons, lorsque la seconde voiture où se trouvaient les princesses [2] put se mettre en mouvement. Au départ de cette dernière, une dame d'honneur, qui n'avait pu trouver place dans l'étroit équipage, s'élança vivement der-

(1) Cette voiture appartenait à M. de Graves; l'autre était celle d'un député.

(2) Dans la précipitation du départ, on avait oublié la princesse de Montpensier. Avertie au dernier moment, la jeune infante accourut avec un sourire, s'écriant que son propre pays l'avait accoutumée à semblable fête, et qui, deux fois déjà, on ne l'avait sauvée qu'en la cachant dans un sac !

rière, saisissant les courroies, pour s'affermir sur le marchepied des laquais.

L'escorte était nombreuse. On prit à fond de train la chaussée du bord de l'eau et l'on se dirigea vers Saint-Cloud.

Cependant le peuple exalté par sa victoire du Palais-Royal, brûlait d'assurer une consécration suprême à tous ses triomphes du jour.

Un cri s'est fait entendre : — « *Aux Tuileries ! Marchons aux Tuileries !...* » Et malgré tout l'appareil des forces imposantes que les dernières reconnaissances ont pu faire constater sur ce point ; malgré les 3,000 hommes d'infanterie, les six pièces de canon en batterie, les deux escadrons de dragons, les gardiens armés et les gardes municipaux qui remplissent la cour du palais, le peuple débouche par la rue de Chartres, sur la place du Carrousel.

Mais, ô surprise ! déjà les grilles étaient ouvertes et la place complétement évacuée. Un simple lieutenant de la 5e légion, Albert Roche, s'était présenté en parlementaire, était allé droit au duc de Nemours, posté devant le pavillon de l'Horloge avec les généraux de son

état-major, et lui avait dit : — « Monsieur, six légions de la garde nationale vont cerner les Tuileries ; les citoyens qui attaquent en ce moment le Château-d'Eau se disposent à se joindre à elles ; le combat est imminent, il sera terrible ! et le sang versé retombera sur votre tête, car ce sont des frères qui s'égorgeront ! »

A ces mots, le duc avait compris que tout était fini. Il avait donné des ordres pour faire retirer les troupes.

Alors l'artillerie s'était dérobée par la grille du Pont-Royal, tandis que l'état-major et le duc de Nemours fuyaient par le pavillon de l'Horloge, faisant descendre les escaliers à leurs chevaux. La cavalerie tout entière les avait suivis, puis l'infanterie en désordre. Un instant après, le peuple accourait prendre paisiblement dans le palais la place de la royauté disparue.

Mais là ne se concentre pas tout l'intérêt de cette heure solennelle, là seulement n'est pas le drame : il est encore dans quelques rues

intérieures, où les restes de la garde municipale, dispersés dans les postes, retranchés dans leurs casernes, ignorants d'ailleurs de ce qui se passe autour d'eux, opposent de derniers et inutiles efforts à toute cette population qui se dresse. Il est enfin et surtout au Palais-Bourbon, autour de la tribune, où s'agite, autre débris, cette opposition parlementaire qui sent l'ombre et la mort descendre sur elle à mesure que se lève le soleil de la grande, de la sérieuse liberté.

Nous aurions incomplétement tracé le tableau de cette grande semaine si nous omettions la peinture de cette séance à jamais mémorable et sans analogie dans le souvenir de notre génération.

Il est midi.

M. le président monte lentement à son fauteuil. Chacun est frappé de la consternation de ses traits.

Il regarde à droite et à gauche, comme s'il s'attendait à quelque chose d'extraordinaire. Un instant après, on apporte un fauteuil qu'on dépose, avec deux autres siéges, au pied de la tribune. Un grand nombre de députés accou-

rent et occupent leurs places ; en même temps, M. Dupin gravit rapidement les degrés de la tribune. Vif mouvement d'attention.

M. DUPIN. — « Messieurs, les manifestations qui ont lieu depuis deux jours dans la capitale ont amené l'abdication du roi... Il a déclaré, en même temps, qu'il déposait le pouvoir sur la tête de S. A. R. M. le comte de Paris, avec la régence de madame la duchesse d'Orléans. (Acclamations au centre. Sourdes rumeurs à l'extrémité de ce côté, et dans une partie de la gauche.)

« Ces acclamations ne sont pas les seules qui aient accueilli cette proclamation... Je demande qu'elles soient relatées au procès-verbal avec l'acte d'abdication au profit de M. le comte de Paris. » (Au centre : *Vive le roi ! vive le roi !*)

A peine M. Dupin a-t-il fini son discours, qu'une femme, vêtue de noir et accompagnée de deux enfants et de quelques dames, se montre : c'est madame la duchesse d'Orléans avec ses enfants ; un grand nombre de gardes nationaux se précipitent à la suite de la princesse. Une vive opposition se manifeste à gauche. La

princesse salue, et s'assied entre ses deux fils. Une agitation difficile à rendre règne dans l'assemblée.

M. SAUZET. — « D'après la proposition de M. Dupin à la suite de l'abdication du roi, et les unanimes acclamations qui ont suivi ses paroles... »

De vives et bruyantes protestations s'élèvent à gauche. — Non ! non ! rien n'est fait ! Vous ne pouvez rien faire... C'est le peuple qui est maître... C'est au peuple à se prononcer !

M. Marie paraît à la tribune. Le centre refuse de l'entendre. M. de Lamartine parle au milieu du bruit.

M. le président, d'une voix que couvre un tonnerre de vociférations, annonce que la séance est suspendue.

A l'instant, tous les députés quittent bruyamment leurs bancs et s'élancent dans l'hémicycle.

Des officiers de la garde nationale entourent la princesse, qui semble abandonnée au flux et au reflux de la foule, dans l'espace ouvert devant la tribune. A droite, une véritable lutte s'engage entre des gardes nationaux et des députés.

Après être restée, un instant, livrée à tous les mouvements de la tempête parlementaire, la princesse, entraînée par le couloir du centre, monte pour gagner l'issue qui se trouve de ce côté. Il paraît que cette issue est fermée; elle s'arrête avec ses enfants et s'assied sur le dernier banc supérieur du centre gauche. M. le duc de Nemours parvient avec peine à la rejoindre, et s'assied à côté d'elle. Des gardes nationaux les entourent.

La séance reste suspendue au milieu d'un tumulte inexprimable. On entend, au dehors, le canon et la fusillade. Enfin les cris s'apaisent un peu. M. Marie n'a pas quitté la tribune. On lui crie de tous côtés : Parlez ! parlez !

M. MARIE. — « Messieurs, dans la situation où se trouve Paris, il est urgent de constituer un gouvernement qui soit en état de prendre une mesure, et qui ait autorité sur la population parisienne... (Oui ! Oui !)

« Depuis ce matin, les choses se sont terriblement, compliquées, et l'on ne sait pas jusqu'où peut aller le désordre !.. (C'est vrai ! c'est vrai !..) et c'est dans ces circonstances qu'on

nous propose de proclamer une régence !.. (Oui ! oui ! au centre. — Non ! à gauche.) Oublie-t-on que vous avez rendu une loi qui existe !.. (Oui ! oui !) Il ne s'agit pas de faire une nouvelle loi. (Non ! non !) C'est le peuple qui doit la faire. Il faut qu'un gouvernement provisoire soit institué... (Oui ! oui ! Vive la liberté !)

« Quand il sera établi, ce gouvernement, il avisera à ce qu'il faudra faire ; je ne doute pas que son autorité ne soit aussitôt reconnue dans Paris !.. (Dénégations au centre. Approbation aux extrémités.) Il y a urgence que le gouvernement soit institué sur-le-champ !.. » (Oui, oui ! à gauche. Le tumulte du dehors augmente.)

M. CRÉMIEUX. — « Dans l'intérêt public, il est impossible que cet état se continue. (Non ! non ! le gouvernement provisoire !) Il ne faut pas d'autre publication immédiate que celle d'un gouvernement provisoire... (Oui, c'est cela !) En 1830, nous nous sommes trop hâtés, et voyez où nous en sommes en 1848. (Applaudissements.) Nous voulons maintenant procéder régulièrement, légalement. Un gouvernement provisoire non-seulement rétablira l'ordre, mais il rassurera la population,

il éclairera le peuple, il consacrera ses droits promis et si mal tenus en 1850! (Applaudissements.) Le peuple s'est montré ce qu'il a toujours été... J'ai conduit la famille royale dans les voitures qui l'emportent loin d'ici... (Une voix s'écrie : Bon voyage! On rit bruyamment.)

« Puisque nous en sommes arrivés à ce point de subir une révolution nouvelle, épargnons à nos fils le soin d'en faire encore une! »

M. de Genoude paraît à la tribune. Le silence a peine à se rétablir.

M. DE GENOUDE. « Messieurs, je viens protester contre une régence faite sans le consentement de la nation. C'est une usurpation des droits du peuple. Jamais, en France, une régence n'a été proclamée que par la nation. (Bruit au centre.)

« La Chambre ne peut pas plus nommer un gouvernement provisoire qu'une régence. Vous ne pouvez ici que reconnaître les droits du peuple, car tout le monde est compétent pour cela, et c'est un devoir pour chacun de vous. Si vous ne le faites pas, c'est au peuple qui, maintenant, est debout pour reconquérir l'é-

galité des droits politiques, à nommer un gouvernement provisoire dont le devoir sera d'appeler la nation. (Clameurs diverses.)

« Ne renouvelez pas, messieurs, la faute de 1830, quand on a nommé à l'Hôtel-de-Ville un gouvernement sans consulter la France; car, je vous le déclare, vous appelleriez sur ce gouvernement les mêmes malheurs qu'ont subis ceux qui viennent de tomber, et vous dévoueriez à des calamités certaines ceux qui sont devant nous et que vous prétendez servir. » (Exclamations violentes au centre; le tumulte va croissant.)

M. ODILON BARROT. — « C'est au nom de la liberté politique dans notre pays, c'est au nom des nécessités de l'ordre surtout, au nom de notre union et de notre accord dans des circonstances si difficiles, que je demande à tout mon pays de se rallier autour de ses représentants de la révolution de Juillet. Plus il y a de grandeur et de générosité à maintenir et à relever ainsi la pureté et l'innocence, et plus mon pays s'y dévouera avec courage. Quant à moi, je serai heureux de consacrer mon existence, tout ce que j'ai de facultés dans ce

monde, à faire triompher cette cause, qui est celle de la vraie liberté dans mon pays... »
(Bravos aux centres.)

M. de la Rochejaquelein demande la parole.

M. ODILON BARROT. — « Est-ce que, par hasard, on prétendrait remettre en question ce que nous avons décidé par la révolution de Juillet? (Très bien! très bien!) Messieurs, la circonstance est difficile, j'en conviens, mais il y a dans ce pays de tels éléments de grandeur, de générosité et de bon sens, que je suis convaincu qu'il suffit de leur faire appel pour que la population de Paris se lève autour de cet étendard. (Oui! oui! Longue interruption.)

« Se prononcer au nom des intérêts du pays et de la vraie liberté, voilà, quant à moi, quel est mon avis, quelle est mon opinion; je ne pourrais pas prendre la responsabilité d'une autre situation! »

M. DE LA ROCHEJAQUELEIN. — « Nul plus que moi ne respecte et ne sent profondément ce qu'il y a de beau dans certaines situations. Je n'en suis pas à ma première épreuve.

« Je répondrai à l'honorable M. Odilon Barrot que je n'ai pas la folle prétention de venir ici élever des prétentions contraires; non, mais je crois que M. Odilon Barrot n'a pas servi, comme il aurait voulu les servir, les intérêts pour lesquels il est monté à cette tribune, en s'avançant autant qu'il a fait. (Bruit.)

« Messieurs, il appartient peut-être bien à ceux qui, dans le passé, ont toujours servi les rois, de parler maintenant du pays et de parler du peuple. Nommés sans le concours du peuple, aujourd'hui vous n'êtes rien ici, vous n'êtes plus rien !.. »

Ces paroles, expression réelle de la situation, soulèvent un tumulte extraordinaire. L'orateur est rappelé à l'ordre.

M. DE LA ROCHEJAQUELEIN. — « Quand je dis que vous n'êtes rien, en vérité, je ne croyais pas soulever des orages... Je dis, messieurs, qu'il faut convoquer la nation, et alors.... »

En ce moment, une foule d'hommes armés, de gardes nationaux, étudiants, ouvriers, pénètre dans la salle des séances et arrive jusqu'à l'hémicycle. Plusieurs sont porteurs de drapeaux. Un tumulte général se produit dans

l'assemblée. La plupart des membres, siégeant aux bancs des centres, refluent vers les banquettes supérieures. Les cris : *Nous voulons la déchéance du roi ! la déchéance ! la déchéance !* sont poussés par ceux qui paraissent marcher à la tête de la foule.

M. LE PRÉSIDENT, se couvrant, déclare la séance suspendue.

Un orateur étranger à la Chambre, M. Chevallier, ancien rédacteur de la *Bibliothèque historique*, escalade alors la tribune. (Cris et confusion générale.)

« Messieurs, dit cet orateur, croyez à la modération de mes paroles... (Bruit. Vous n'avez pas le droit de parler!) Je viens vous proposer le seul expédient qui puisse vous tirer d'embarras. Si vous voulez sauver la situation, vous n'avez qu'une chose à faire. Écoutez-moi !... Gardez-vous de proclamer sans droit le comte de Paris, mais que la duchesse d'Orléans et le comte de Paris aient le courage de se rendre sur les boulevards, au milieu du peuple et de la garde nationale, je réponds de leur salut.» (Des cris de *Vive la république!* interrompent cette harangue.)

Les regards se portent vers le sommet de l'amphithéâtre où s'étaient assis la duchesse d'Orléans et ses enfants. Au moment de l'invasion de la salle par la multitude, la princesse, les princes et ceux qui l'accompagnaient sortent par la porte qui fait face à la tribune.

Une partie de la foule les a suivis. Dans une pièce du palais, un obstacle arrête leur fuite. La princesse est entourée par le peuple, elle s'effraie et pousse quelques cris. Mais il n'y a rien à craindre en France pour une femme] suppliante : on facilite son passage au lieu de l'entraver. Ses enfants ont été séparés d'elle. Mêlés, perdus, dans cette orageuse cohue, sont-ils renversés, étouffés par la presse commune? Un jeune ouvrier a compris le danger de ces victimes innocentes. Il entr'ouvre une croisée voisine et fait glisser les pauvres enfants dans le jardin de la présidence, puis, refermant la fenêtre, il barre, de son corps, cet étrange chemin vers lequel déjà se précipitait la foule, moins sans doute par violence que par curiosité.

L'instant d'après, la princesse retrouvait ses enfants, un moment perdus pour elle.... un

moment, affreuse éternité pour une mère !... Et remise en possession de son bien le plus cher, elle allait réclamer un asile chez une dame de son service pour se cacher plus tard à l'hôtel des Invalides où elle passa la nuit.

Pendant le même temps, le duc de Nemours se débattait de son côté, non pas contre le danger (il n'existait pas), mais contre sa propre frayeur. A sa sortie de la salle des séances, entouré comme sa belle-sœur d'un peuple plus tumultueux que colère, on l'avait vu, sur le point de perdre connaissance, s'abandonner à des bras amis qui l'entouraient encore, et se laisser dépouiller par eux de son costume militaire, qu'on changeait en vêtement bourgeois, pour faciliter sa fuite.

Cependant, à l'intérieur de la Chambre, le trouble et l'agitation étaient à leur comble, le centre était vide, ses députés enfuis.

Un citoyen en costume d'officier, M. Dumoulin, commandant l'Hôtel-de-Ville en juillet 1830, monte à la tribune et pose sur le marbre la hampe d'un drapeau tricolore.

— « Messieurs, s'écrie M. Dumoulin, au-

jourd'hui comme en 1830, le peuple a reconquis son indépendance et sa liberté ; vous savez que le trône vient d'être brisé aux Tuileries et jeté par la fenêtre.... »

MM. Crémieux, Ledru-Rollin et de Lamartine paraissent, en même temps, à la tribune.

M. LEDRU-ROLLIN. — « Au nom du peuple partout en armes, maître de Paris quoi qu'on fasse... (oui ! oui !) je viens protester contre l'espèce de gouvernement qu'on est venu proposer à cette tribune... (Très bien ! très bien ! Bravos dans la foule.) Je ne fais pas comme vous une chose nouvelle, car en 1842, lors de la discussion de la loi de régence, seul dans cette enceinte, j'ai déclaré qu'elle ne pouvait point être faite sans un appel au pays. (C'est vrai ! Très bien !)

« On vient tout à l'heure de vous parler de la glorieuse Révolution de 1789. Prenons garde que les hommes qui en parlent ainsi n'en connaissent pas le véritable esprit et ne veuillent pas surtout en respecter la constitution.

« En 1791, dans le texte même de la constitution, on a déclaré que l'Assemblée constituante, l'Assemblée constituante, comprenez-

le bien, avec des pouvoirs spéciaux, n'avait pas le droit de faire une loi de régence, et qu'il fallait un appel au pays pour la faire....

« C'est le texte même de la constitution de 1791.

« Or, messieurs, depuis deux jours nous nous battons pour le droit.. Eh bien ! si vous résistez et si vous prétendez qu'un gouvernement par acclamation peut remplacer immédiatement un pouvoir qu'emporte la colère du peuple, nous nous battrons encore, au nom de la constitution de 91 qui plane sur le pays, qui plane sur notre histoire, et qui veut qu'il y ait un appel fait à la nation pour qu'une régence puisse être déclarée...

« Ainsi, pas de régence possible... ainsi qu'on vient d'essayer de l'implanter d'une façon que je dirais véritablement singulière et usurpatrice.

« Comment! tout à coup, sans nous laisser délibérer, venir briser la loi que vous avez faite, vous-mêmes, malgré nos efforts, en 1842! Vous ne le voudriez pas. C'est un expédient qui n'aurait pas de racines dans le pays!

« Au nom du droit que, dans les ré-

volutions mêmes, il faut savoir respecter, car on n'est fort que par le droit, je proteste, de par le peuple, contre votre nouvelle usurpation!... (Bravo! bravo! Vive Ledru-Rollin!)

« Je demande donc un gouvernement provisoire,... (oui! oui!) non pas nommé par la Chambre, (non! non!) mais par le peuple; un gouvernement provisoire, et un appel immédiat à une Convention qui régularise les droits du peuple. (Bravo! bravo!) »

M. de Lamartine, qui est resté à la tribune, s'avance pour prendre la parole. Plusieurs voix crient: Vive Lamartine! Des applaudissements éclatent.

M. DE LAMARTINE. — « Messieurs, je partage aussi profondément que qui que ce soit parmi vous le double sentiment qui a agité tout à l'heure cette enceinte, en voyant un des spectacles les plus touchants que puissent présenter les annales humaines, celui d'une princesse auguste se défendant avec son fils innocent, et venant se jeter du milieu d'un palais désert au milieu de la représentation du peuple... (Très bien! très bien!... Écoutez! écoutez!... On n'a pas entendu: répétez!)

« Mais, messieurs, si je partage cette émotion qu'inspire le spectacle attendrissant des plus grandes catastrophes humaines, je n'ai pas partagé moins vivement le respect pour ce peuple glorieux qui combat depuis trois jours pour redresser un gouvernement perfide, et pour rétablir, sur une base désormais inébranlable, l'empire de l'ordre et l'empire de la liberté. (Applaudissements).

« Aussi, messieurs, je ne partage pas l'illusion qu'on se faisait tout à l'heure à cette tribune ; je ne me figure pas qu'une acclamation spontanée, arrachée à une émotion et à un sentiment publics, puisse constituer un droit solide et inébranlable et un gouvernement de 35 millions d'hommes.

« Je sais que ce qu'une acclamation proclame, une autre acclamation peut l'emporter, et quel que soit le gouvernement qu'il plaise à la sagesse et aux intérêts de ce pays de se donner, dans la crise où nous sommes, il importe au peuple, à toutes les classes de la population, à ceux qui ont versé quelques gouttes de leur sang dans cette lutte, de cimenter un gouvernement populaire, solide, inébranlable enfin ! »

Ces belles et généreuses paroles enlèvent les applaudissements de tous.

L'un des hommes de la foule, qui est debout dans l'hémicycle, remet son sabre dans le fourreau, en disant : « Bravo! bravo! »

M. DE LAMARTINE. — « Je demande que l'on constitue à l'instant, du droit de la paix publique, du droit du sang qui coule, du droit du peuple, affamé peut-être après le glorieux travail qu'il accomplit depuis trois jours, je demande que l'on constitue un gouvernement provisoire,... (Bravo! bravo!) un gouvernement qui ne préjuge rien, ni de nos droits, ni de nos ressentiments, ni de nos sympathies, ni de nos colères, sur le gouvernement définitif qu'il plaira au pays de se donner quand il aura été consulté! (C'est cela! c'est cela!) Je demande donc un gouvernement provisoire. (Oui! oui! dressons la liste immédiatement!)

« Ce gouvernement provisoire aura pour mission, selon moi,... pour première et grande mission, d'établir la trêve indispensable et la paix publique entre les citoyens ; secondement, de préparer à l'instant les mesures nécessaires pour convoquer, pour consulter la garde natio-

nale tout entière... (Oui! oui!) le pays tout entier, tout ce qui porte dans son titre d'homme les droits du citoyen!... (Applaudissements prolongés.) »

A ce moment on entend retentir du dehors un tumulte violent aux issues de l'une des tribunes publiques. Les portes cèdent bientôt sous des coups de crosse de fusil. Des hommes du peuple, mêlés de gardes nationaux, y pénètrent en criant : « A bas la chambre! Pas de députés! » Un de ces hommes a baissé le canon de son arme dans la direction du bureau. Les cris : — « Ne tirez pas! ne tirez pas! c'est M. de Lamartine qui parle!... » retentissent avec force. Sur les instances de ses camarades, l'homme relève son fusil.

M. le président, qui est resté au fauteuil, réclame le silence en agitant violemment sa sonnette. Le bruit et le tumulte acquièrent la plus grande intensité.

C'est alors que M. Sauzet quitte le fauteuil et déclare lever la séance.

Par conséquent l'assemblée de la Chambre des députés cesse; mais le peuple armé de fusils et de sabres reste dans la salle, avec les

gardes nationaux, et un certain nombre de députés de la gauche.

Après quelques instants de tumulte, M. Dupont (de l'Eure) monte au fauteuil. Il est entouré d'un grand nombre de personnes étrangères à la Chambre.

M. de Lamartine est toujours à la tribune.

VOIX NOMBREUSES. — « Les noms! les noms des membres du gouvernement provisoire! »

M. de Lamartine s'efforce en vain de dominer le bruit.

QUELQUES VOIX. — « Dupont de l'Eure! Dupont de l'Eure! »

D'AUTRES VOIX. — « Il est au fauteuil, silence! écoutez-le! » (Oui! oui!)

M. DE LAMARTINE, au milieu du bruit. — « Je vais lire les noms. »

VOIX NOMBREUSES. — « Silence! silence! »

M. DE LAMARTINE. — « Messieurs, je vais lire les noms:.. (Le bruit continue.) MM. Arago, Carnot.... » (Le tumulte va toujours croissant.)

UN MEMBRE. — « Messieurs, M. Dupont de l'Eure nous préside... »

VOIX NOMBREUSES. — « Le gouvernement provisoire?... »

UN MEMBRE. — « M. Dupont de l'Eure va nommer le gouvernement provisoire. » (De longs bravos éclatent sur tous les bancs.)

M. MARION, député, à M. de Lamartine. — « Ne quittez pas la tribune!... »

UNE VOIX. — « Écoutez donc la proclamation des noms! »

UN HOMME, armé d'un fusil. — « Nous ne demandons qu'un moment de silence; nous voulons seulement entendre les noms des personnes qui composeront le gouvernement... »

UN AUTRE. — « Du silence dépend le salut de tous. Je le réclame pour qu'on puisse entendre M. Dupont (de l'Eure). »

UNE VOIX. — « M. Dupont (de l'Eure) avant tout! »

UNE AUTRE VOIX.— « Vive la république!... »

Beaucoup de personnes pressent et entourent M. de Lamartine, et l'engagent à attendre le rétablissement du silence pour parler. — Au nom du peuple, s'écrie l'une d'elles, du silence! Laissons parler M. de Lamartine! »

M. DE LAMARTINE. — « Un moment de si-

lence, messieurs!... (Le silence se rétablit un instant.)

« Messieurs, la proposition qui a été faite, que je suis venu soutenir et que vous avez consacrée par vos acclamations à cette tribune, elle est accomplie. Un gouvernement provisoire va être proclamé nominativement. (Bravo! bravo! Vive Lamartine!) Maintenant, messieurs... »

VOIX NOMBREUSES. — « Nommez-les! nommez-les! »

M. DE LAMARTINE. — « On va les nommer... »

Ici M. de Lamartine, après avoir attendu quelques instants que le calme se rétablisse, se retire sur le derrière de la tribune. M. Dumoulin monte à la tribune et cherche à se faire entendre, mais le bruit continuel empêche de saisir ses paroles.

M. DUPONT DE L'EURE. — « On vous propose de former le gouvernement provisoire. (Oui! oui! Silence!) Voici les noms :... (Silence!) Arago, Lamartine, Dupont de l'Eure, Crémieux... » (Bruit et agitation.)

M. DE LAMARTINE. — « Silence, messieurs! Si vous voulez que les membres du gouverne-

ment provisoire acceptent la mission que vous leur avez confiée, il faut au moins que la proclamation en soit faite. »

UNE VOIX. — « Il faut qu'on sache que le peuple ne veut pas de royauté! La république ! »

PLUSIEURS VOIX. — « Délibérons immédiatement! »

UNE VOIX. — « Assis, assis! allons nous asseoir... Prenons la place des vendus! »

UNE VOIX. — « Un moment de silence, sinon nous n'aboutirons à rien. »

UNE AUTRE VOIX. — « Nous demandons qu'on proclame la république! »

M. Dupont de l'Eure propose successivement les noms suivants qui sont répétés à haute voix par plusieurs sténographes : — « M. Lamartine (Oui! oui!), M. Ledru-Rollin (Oui! oui!), M. Arago, (Oui! oui!) M. Dupont de l'Eure. (Oui! oui!) »

UNE VOIX. — « M. Bureaux de Pusy! »

M. Bureaux de Pusy fait un geste de refus.

M. DUPONT DE L'EURE. — « M. Marie (Oui! oui! — Non!) »

QUELQUES VOIX. — « Georges Lafayette (Oui! Non! non!) »

VOIX NOMBREUSES. — « La république !... la république ! »

UNE VOIX. — « Il faut que les membres du gouvernement provisoire crient : Vive la république ! avant d'être nommés et acceptés. »

UNE AUTRE VOIX. — « Je demande la destitution de tous les députés absents. »

UNE VOIX DANS LE PEUPLE. — « Il faut conduire le gouvernement provisoire à l'Hôtel-de-Ville. Nous voulons un gouvernement sage, modéré, pas de sang : mais nous voulons la république »

M. BOCAGE. — « A l'Hôtel-de-Ville, Lamartine en tête ! »

M. de Lamartine sort de la Chambre, accompagné d'un grand nombre de citoyens. Après son départ, le tumulte continue dans la portion de la foule qui reste disséminée sur les bancs de la Chambre, dans l'hémicycle et dans les couloirs.

M. LEDRU-ROLLIN. — « Citoyens ! vous comprenez que vous faites ici un acte grave en nommant un gouvernement provisoire... »

VOIX DIVERSES. — « Nous n'en voulons pas ! — Si ! si ! il en faut un ! »

M. LEDRU-ROLLIN. — « Dans des circonstances comme celles où nous sommes, ce que tous les citoyens doivent faire, c'est d'accorder silence et de prêter attention aux hommes qui veulent se constituer ses représentants. En conséquence, écoutez-moi !

« Nous allons faire quelque chose de grave. Il y a eu des réclamations tout à l'heure. Un gouvernement provisoire ne peut pas se nommer d'une façon légère. Voulez-vous me permettre de vous lire les noms qui semblent proclamés par la majorité... (Silence ! Écoutez ! écoutez !)

« A mesure que je lirai les noms, suivant qu'ils vous conviendront ou qu'ils ne vous conviendront pas, vous crierez *oui* ou *non*. (Très bien ! — Écoutez !) Et, pour faire quelque chose d'officiel, je prie MM. les sténographes du *Moniteur* de prendre note des noms à mesure que je les prononcerai, parce que nous ne pouvons pas présenter à la France des noms qui n'auraient pas été approuvés par vous... (Parlez ! parlez !)

« Je lis : Dupont de l'Eure (Oui ! oui !). Arago (Oui ! oui !). Lamartine (Oui ! oui !).

Ledru-Rollin (Oui! oui!). Garnier-Pagès (Oui! oui! Non!). Marie (Oui! oui! Non!). Crémieux (Oui! oui!). »

UNE VOIX DANS LA FOULE. — « Crémieux! mais pas Garnier-Pagès! (Si! si! — Non!) Il est mort, le bon! »

D'AUTRES VOIX. — « Taisez-vous! à l'ordre! »

M. LEDRU-ROLLIN. — « Je demande à ajouter un mot. Permettez, messieurs.

« Le gouvernement provisoire qui vient d'être nommé a de grands, d'immenses devoirs à remplir. On va être obligé de lever la séance pour se rendre au sein du gouvernement et prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'effusion du sang cesse, afin que les droits du peuple soient consacrés... »

CRIS NOMBREUX. — « Oui! oui! à l'Hôtel-de-Ville! »

UN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE. — « Vous voyez qu'aucun des membres de votre gouvernement provisoire ne veut la république! Nous serons trompés comme en 1830. »

PLUSIEURS VOIX. — « Vive la république! »

AUTRES VOIX. — « Vivent la république et

M. Ledru-Rollin ! A l'Hôtel-de-Ville ! à l'Hôtel-de-Ville ! »

M. Ledru-Rollin se retire suivi de plusieurs citoyens.

La foule qui avait envahi la salle commence à diminuer.

Un jeune homme, qui paraît être un étudiant, s'efforce, sans pouvoir y parvenir, de se faire entendre à la tribune.

Un citoyen monte sur le marbre de la tribune en brandissant une arme. On crie : Vive la république ! A l'Hôtel-de-Ville !

UN JEUNE HOMME, à la tribune. — « Plus de liste civile ! »

UN AUTRE. — « Plus de royauté ! »

Quelqu'un appelle tout à coup l'attention sur le grand tableau placé au-dessus du bureau et derrière le fauteuil de la présidence, qui représente la prestation de serment de Louis-Philippe à la Charte, et les cris : — « Il faut le déchirer ! il faut le détruire ! » se font immédiatement entendre.

Des hommes qui sont montés sur le bureau se disposent à donner des coups de sabre dans le tableau.

Un ouvrier, armé d'un fusil double, qui se trouve dans l'hémicycle, s'écrie : — « Attendez ! je vais tirer sur Louis-Philippe ! » Au même instant, deux coups de feu éclatent. Cris divers.

Un autre s'élance immédiatement à la tribune et prononce ces mots :

— « Respect aux monuments ! respect aux propriétés ! Pourquoi détruire ? pourquoi tirer des coups de fusil sur ces tableaux ? Nous avons montré qu'il ne faut pas malmener le peuple : montrons maintenant que le peuple sait respecter les monuments et honorer sa victoire ! »

Ces paroles, prononcées avec énergie et une véritable éloquence, sont couvertes d'applaudissements.

On s'empresse autour du brave ouvrier et on lui demande son nom. Il déclare se nommer Théodore Six, ouvrier tapissier.

Tout le monde se retire.

La salle est bientôt complétement évacuée.

Avec le règne du prince parjure a fini le règne du monopole et des chartes bâclées : le règne du peuple commence.

APRÈS LA VICTOIRE.

L'EXIL. — L'HOTEL-DE-VILLE. — LA RÉPUBLIQUE.

Laissons pour un moment les élus du peuple aborder, sous l'escorte de nos vœux et de toutes nos sympathies, la voie laborieuse où vient de les placer une popularité légitime, où leur patriotisme ardent et leur haute intelligence doivent les pousser et les soutenir. Nous reviendrons, sans trop de lenteur, à leur départ de la Chambre, à leur trajet vers l'Hôtel-de-Ville, véritable ovation rendue par une innombrable foule à leur civisme, sans doute, mais surtout aux principes que leurs noms représentaient. Tandis qu'ils cheminent, observons pour la dernière fois, sur une route opposée, et tournant le dos à leurs pas, cette triste royauté solitaire, fugitive, veuve enfin, depuis quelques heures, de ce pouvoir qu'au nom du peuple ils vont relever et saisir.

Nous avons laissé, dans le précédent chapitre, le souverain déchu aux approches de Saint-Cloud.

Arrivé dans cette résidence, il descend de voiture et pénètre dans le château suivi de son escorte.

Avant de passer dans ses appartements particuliers, il affecte de réclamer du papier et tout ce qu'il faut pour écrire. Cette demande, répétée avec plus d'insistance que de raison, frappe les officiers, qui viennent de le perdre de vue et que M. de Montalivet aborde aussitôt, de la part du roi, leur demandant instamment, en son nom, de ne pas s'éloigner et de l'attendre, afin de recevoir ses augustes adieux. Il ajoute que, troublé par l'urgente rapidité de son départ, S. M. n'a pas prévu les frais de son voyage, et que l'argent nécessaire court risque de lui manquer. Une collecte immédiate produit alors une somme de deux cents francs, avec laquelle M. de Montalivet court aussitôt retrouver le roi, qui va, répète-t-il, venir lui-même témoigner ses remercîments. Cependant trois quarts d'heure se passent, au bout desquels M. de Montalivet reparaît seul, en disant sans plus de cérémonie :

« Messieurs, le roi est parti. Retournons, nous autres, à Paris. »

Délicat stratagème inspiré au méfiant et astucieux vieillard, par le désir de placer, au plus vite, quelques lieues de chemin entre lui et tous ceux qui, révélant son passage, pouvaient compromettre sa sûreté.

A son arrivée à Versailles, pas de chevaux de poste pour sa voiture. Pendant que, faute de mieux, on emprunte et l'on attèle des montures du régiment de cavalerie, le maire et le préfet accourent en toute hâte près de lui ; mais ils ne trouvent, pour ainsi dire, qu'une espèce de cadavre incapable de penser, de parler, de vouloir, et dans un état de prostration physique et morale impossible à décrire. Il se borne à répéter souvent, avec des mouvements saccadés, ces mots où se révèle toute une série de remords :

— « *Comme Charles X ! Comme Charles X !..* [1] »

(1) Nous n'avons vu personne qui n'ait fait à part soi la remarque des singulières similitudes offertes par le parallèle des deux derniers règnes qui ont passé sur la France : — Charles X succombe après une lutte de trois jours, comme L. Philippe; — sous les pavés et par la défection de ses troupes, comme L. Philippe ; — un mardi, un mercredi, un jeudi, comme L. Philippe ; — quelques semaines après la prise du chef de l'Algérie, comme L. Philippe ; — à l'âge de 74 ans et 3 mois, comme L. Philippe ; — présentant au peuple sa belle-fille de 30 ans et son petit-fils de 10 années, comme L. Philippe ; — provoquant une

De nouveau lancée à travers l'espace, sa voiture brûla le pavé jusqu'à Houdan. Là, il voulut de nouveau prendre la poste ; mais on lui refusa des chevaux ; de sorte qu'il fut contraint de pousser les siens jusqu'à Dreux, où venaient de sonner onze heures quand il mit pied à terre avec tous les siens.

Vers une heure de la nuit, le duc de Montpensier arriva, annonçant la déchéance de toute la famille sans aucun espoir.

Tous restèrent consternés à cette nouvelle.

Le lendemain, vendredi 25, à neuf heures du matin, tous quittèrent inopinément la ville. Afin de cacher leur départ, le valet de pied, qui occupait le siége, avait quitté la livrée et s'était revêtu d'une redingote, et d'autres effets achetés deux heures auparavant.

Le sous-préfet attendait la voiture à sa sortie de la ville, et prit place sur le siége, à côté du valet de pied.

Au relais de poste de Saint-André, des gen-

régence qui est repoussée, comme L. Philippe ; — usant en un seul jour suprême toutes les combinaisons ministérielles, mais *trop tard,* comme L. Philippe ; — partant enfin de Paris pour Saint-Cloud, de Saint-Cloud pour Trianon, à Trianon enfin prenant la *route des étangs*, comme L. Philippe ; — séparé par une mort tragique de son fils, l'espoir de sa dynastie, comme L. Philippe !!! Décidément ce dernier pouvait bien dire : — *Comme Charles X !*

darmes ayant demandé quelles étaient les personnes que renfermait cet équipage, le sous-préfet descendit immédiatement du siége, leur répondit à l'oreille, et les gendarmes se retirèrent immédiatement.

L'ex-roi avait à peine traversé la forêt d'Anet, que les ouvriers d'une papeterie voisine arrivaient sur la route avec l'intention de l'arrêter.

Nous allions oublier de dire qu'avant de quitter Dreux, Louis-Philippe fit provoquer encore une nouvelle collecte pour les frais de son voyage. Bon prince ! il lui en eût coûté trop de ne rien pouvoir emporter de ses anciens sujets[1].

Le pays ne tardera sans doute pas à savoir sur quelle roche solitaire le fugitif a reposé sa

(1) Le peuple, en France, presque toujours ramené, par le temps, à l'indulgence pour le souvenir des crimes dont il a le plus souffert, abdique généralement avec moins de facilité son droit de poursuite contre les vices et les travers de ses ennemis. L'esprit parcimonieux du prince déchu restera longtemps proverbial parmi nous : et déjà, dans Paris, il n'est personne qui n'ait remarqué cette fatalité satirique du destin d'un homme qui s'enfuit, la bourse vide, obligé comme de mendier sur son chemin, quand il laisse, aux Tuileries, un trésor de 9 millions en valeurs, et, sur le sol français, des richesses équivalentes à quinze fois ce capital. Il est vrai qu'il laisse, au compte de la liste civile, un arriéré de 34 millions !

tête découronnée; ou, plutôt, la France oubliera bien vite qu'il peut exister au monde, abreuvé de regrets et d'amers souvenirs, un prince chassé par elle, après dix-sept ans de pouvoir. Le présent qui s'ouvre pour elle est assez grand, assez fécond, pour altérer en son cœur la mémoire d'un passé funeste. Déjà, dans l'esprit des masses, il n'y a plus que de l'indifférence pour tous les bruits répandus sur cette émigration forcée d'une famille, désormais privée d'avenir. Aussi croyons-nous utile de quitter ce chapitre en toute hâte pour revenir aux faits qui nous entourent et qui méritent bien de fixer tout notre intérêt.

Rejoignons à présent, sur le chemin de l'Hôtel-de-Ville, les honorables mandataires du peuple, les sept députés nommés, d'acclamation, pour fonder un gouvernement provisoire.

A mesure qu'ils pénètrent au cœur de la cité, ils rencontrent sur leur passage des applaudissements plus exaltés, de plus vives sympathies. Une foule, à chaque pas plus nombreuse, les entoure, les presse, au cri de : *Vive la liberté !* C'est que plus ils s'avancent, et plus l'air qu'ils respirent est imprégné de patriotisme et de généreuse fermentation ; c'est que ces quartiers

ont été, depuis deux jours, le théâtre des plus intrépides élans du civisme populaire. Plus que partout ailleurs, dans ces parages, se sont multipliées les luttes du citoyen contre l'arbitraire et le despotisme ; les barricades se sont élevés plus nombreuses et mieux défendues, le sang du peuple enfin a coulé par flots plus épais pour l'affranchissement du pays.

Aussi quel enthousiasme fait éclater l'arrivée des sept commissaires au palais municipal ! Leur entrée solennelle dans cette somptueuse demeure consulaire, c'est la souveraineté nationale qui commence, c'est l'avénement de tout le peuple au pouvoir.

Avant d'être instruits de leur approche et dans l'ignorance encore des événements du Palais-Bourbon, d'ardents citoyens, se dévouant spontanément aux nécessités urgentes de la chose publique, avaient déjà pris sur eux l'organisation d'un pouvoir. Un comité provisoire avait été formé de MM. Arago, Lamartine, Louis Blanc, Lamennais, Flocon, Marrast, Bastide, Recurt et Albert, ouvrier du peuple. C'était, comme on voit, une réunion presque exclusive des plus intrépides champions de la presse démocratique. A ceux qui, depuis si longtemps, avaient préparé, le triomphe populaire, il semblait naturellement appartenir de le régulariser. Une première proclamation de ce

comité s'imprimait et se répandait déjà par la ville. Pourtant, en apprenant les faits de la Chambre, en voyant arriver ceux qui venaient de retremper dans l'élection populaire le mandat primitif qu'ils tenaient du monopole renversé, personne ne put songer à leur disputer la gloire de proclamer la cessation du combat, l'honneur d'administrer la victoire.

Entrant immédiatement en séance par une délibération, dont la durée devait outrepasser les limites du jour et jusqu'à la borne même des forces de la constance humaine, ils commencèrent par s'adjoindre un certain nombre des citoyens qui les avaient, comme nous venons de le dire, précédés dans l'exercice provisoire du gouvernement. Les noms des citoyens Louis Blanc, Marrast, Flocon et Albert furent inscrits sur la liste formée, dans le sein du parlement, par le peuple, et les applaudissements publics de la place ratifièrent ces choix bien inspirés.

Le gouvernement provisoire dut aviser ensuite à ce qui pressait davantage, la distribution des ministères.

M. Dupont de l'Eure est nommé président du conseil ;

M. Lamartine, ministre aux affaires étrangères ;

M. Crémieux, à la justice ;

M. Ledru-Rollin, à l'intérieur ;
M. Michel Goudchaux, aux finances ;
M. François Arago, à la marine ;
M. le général Bedeau, à la guerre ;
M. Carnot, à l'instruction publique ;
M. Bethmont, au commerce ;
M. Marie, aux travaux publics ;
M. Cavaignac, gouverneur de l'Algérie ;
M. Garnier-Pagès, maire de Paris ;
MM. Guinard et Recurt, adjoints au maire.
M. Flotard, secrétaire général.

Le peuple salua d'enthousiasme cette répartition intelligente des services publics.

D'autres nominations importantes devaient suivre, fournissant des satisfactions nouvelles au vœu général des citoyens, alarmés pour le rétablissement de la paix et de l'ordre, en même temps qu'elles assuraient de puissantes garanties aux conquêtes de la liberté. C'est ainsi que MM. Perrée, Pagnerre, Soyer, Buchez, furent commis à l'administration municipale de divers arrondissements de Paris ; M. de Courtais reçut le commandement des gardes nationales. M. le général Bedeau fut mis à la tête de la 1re division. M. Et. Arago fut chargé de la direction des postes. MM. A. Portalis et Corne furent nommés procureurs généraux à la cour d'appel de Paris, pendant que M. Emm. Arago partait pour Lyon, M. Sarrut pour Blois,

MM. Delécluse et Thouret pour Lille, M. Trélat pour Clermont-Ferrand, MM. Aumont et Marie pour Caen, etc., en qualité de commissaires du gouvernement provisoire.

En même temps, d'éclatantes destitutions avaient lieu, et tout d'abord les Salveton, les Didelot, les Nouguier, les Boucly, les Peyramont, toutes ces phalanges de la magistrature debout, serviles exécutrices des rancunes de la réaction pritchardiste et doctrinaire, furent renversées, décimées, rayées des cadres officiels.

M. Dupin lui-même, l'astucieux compère du prince déchu, l'espion gagé de la dynastie vaincue, ne devait pas tarder à se voir dépouillé de son titre de procureur général en cassation, quel qu'eût été son zèle à faire oublier ses dernières paroles pour la régence, en proclamant, tout des premiers, l'heureux avénement du nouveau pouvoir révolutionnaire.

Si de grands exemples de justice s'accomplissaient, de hautes injustices étaient en même temps réparées. M. Ad. Marrast, l'avocat-journaliste arbitrairement persécuté, était nommé procureur général d'une cour d'appel méridionale. M. Caussidière, le détenu politique, était désigné pour la direction centrale de la police. M. Auguste Luchet, l'écrivain proscrit, était nommé gouverneur général du château de Fon-

tainebleau. M. Barbès, enfin, le condamné du Luxembourg, était appelé à rentrer en maître dans ce palais témoin de son injuste infortune.

Non moins actif à diriger les choses et les faits qu'à vider les questions importantes d'emplois et de personnes, le gouvernement provisoire s'occupait ardemment de toutes les mesures les plus utiles à l'affermissement de la paix, au soutien de la propriété, au rétablissement de la tranquillité.

Son acte le plus important fut la proclamation de la République, sous condition de la ratification nationale, aux premières assemblées d'une prochaine Convention. Cette grave détermination fut accueillie sur la place de Grève, et nous pouvons le dire, dans tout le peuple de Paris, par de chaleureux élans d'enthousiasme.

Au moment où se lut publiquement à l'Hôtel-de-Ville la proclamation qui l'annonçait, un citoyen qui venait de tout entendre de l'une des fenêtres du palais, ivre de joie jusqu'au délire, à cette heure que son cœur avait longtemps appelée, se précipita subitement et vint tomber expirant sur la Grève, en s'écriant : — « *Maintenant, j'ai assez vécu !* »

Le gouvernement provisoire prit encore les déterminations suivantes :

— Adoption des trois couleurs, disposées comme elles l'étaient pendant la République ;

le drapeau portant ces mots : *République française.*

— Conservation du coq gaulois.

— La justice désormais rendue au nom du peuple souverain.

— La Chambre des députés dissoute.

— Interdiction à la Chambre des Pairs de se réunir.

— Promesse de convocation d'une Assemblée nationale, aussitôt que le gouvernement aura réglé les mesures d'ordre et de police nécessaires pour le vote de tous les citoyens.

— L'existence de l'ouvrier garantie par le travail.

— L'unité de l'armée et du peuple déclarée.

— Vingt-quatre bataillons de la garde nationale mobile immédiatement recrutés dans Paris.

— Arrestation et punition de tous les déserteurs.

— Mise en liberté immédiate des détenus politiques.

— Mise en prévention des derniers ministres, M. Guizot et ses collègues, par la cour d'appel de Paris.

— Prise des forteresses de Vincennes et du Mont-Valérien.

— Les fonctionnaires de l'ordre civil, judiciaire, militaire et administratif, déliés de leur serment.

— Les objets engagés au Mont-de-Piété pour une somme au-dessous de 10 francs rendus aux déposants.

— Les gardes nationales, dissoutes par les précédents gouvernements, réorganisées de droit.

— Le million qui va échoir de la liste civile remis aux ouvriers blessés.

—Nomination d'une commission permanente, intitulée : *Commission de gouvernement pour les travailleurs*, avec mission expresse et spéciale de s'occuper de leur sort.

Toutes ces déterminations, toutes ces mesures, témoignages vivants du zèle, de la capacité, du patriotisme du gouvernement provisoire, sont accueillies chaque jour avec des marques de sympathie, bien faites pour soutenir leur courage.

Quels que soient les encouragements que puissent recueillir les honorables membres du gouvernement provisoire dans la conscience d'aussi beaux débuts, quels que soient leur courage et les aptitudes de leur intelligence, quel que soit enfin l'appui moral qu'ils rencontrent dans l'approbation et le suffrage presque unanime de leurs concitoyens, leur tâche serait encore

difficile, disons plus, impraticable, sans l'admirable concours que prête à leurs efforts l'excellent esprit de tout ce peuple, au bonheur duquel ils ont pour mission de travailler.

C'est qu'en effet, on peut le dire, jamais époque historique n'a fourni d'exemple pareil. Comme ces orages violents de mars qui passent, assombrissant le ciel et menaçant la terre, un moment, ils semblent verser partout, sur la nature, la désolation et le deuil ; mais ils passent, et le soleil nous rend immédiatement ses fécondantes influences ; ils passent, et nous n'en conservons, pour tout souvenir, que la fraîcheur épanchée sur leur passage, que les moissons et les fleurs. Ainsi peut-on dire de cette révolution glorieuse, qu'au lieu de ravager notre sol politique, elle n'a fait que le féconder. Toutes les violences, toutes les transactions, les perfidies, les lâchetés, tout ce qui peut souiller des armes même saintes et légitimes, tout ce qui peut faire naître ou entretenir le désordre dans les sociétés, tout cela ne s'est rencontré que du côté du pouvoir. De l'autre part, les actes de générosité, de dévouement, de patriotisme, de courage : tous les élans de l'âme et du cœur !

Faut-il des preuves?... Assez de fois, dans ce récit, nous avons eu lieu d'exalter l'intrépidité héroïque du peuple.—Est-ce son désintéresse-

ment, son honnêteté qu'il faut peindre? Nous prenons quelques traits au hasard :

Dans la journée du 24, après la prise des Tuileries, le peuple circule librement dans ce palais, au milieu de toutes les richesses entassées pour la plus opulente famille princière de l'univers. Sa cupidité va-t-elle s'allumer? Non. Mais sa vengeance n'est pas encore éteinte.

Dans un reste de légitime fureur, elle dévastera cette somptueuse enceinte, pour compléter, sur des ennemis et des lâches, un trop juste châtiment. Tout ce riche ameublement, toutes ces recherches élégantes de la vie, du travail ou des loisirs des cours; tout, jusqu'à ce trône d'or où siégèrent trop longtemps l'astuce et le parjure; tout, encore une fois, disparaîtra, broyé sous la main du peuple, ou consumé dans les foyers qu'allume sa colère. Mais il n'usera pas à son profit de cette liberté de destruction dont il dispose; son droit de conquête restera seulement à demi exercé; il sortira les mains vides, enfin, de ce palais des rois, pour aller retrouver, dans son chétif asile, l'oubli de tout ce bien-être, peut-être la gêne, peut-être la misère et la faim.

Suivons cet officier de la 4e légion, qui se rend avec le peuple dans la partie du château affectée à l'argenterie? Quatorze plats d'argent massif sont remis à ces braves citoyens, et après

un court intervalle, ces richesses du roi parjure sont intégralement déposées à la mairie des Petits-Pères. Et le même fait se renouvelle plus tard pour les parures de la famille royale, composées d'innombrables diamants.

Nous parlera-t-on de quelques exceptions regrettables? Nous les admettrons volontiers, la plupart n'ayant servi qu'à prêter à la règle un plus énergique éclat.

Dans la rue Jeannisson, par exemple, au coin de la rue Saint-Honoré, un homme armé fut pris, volant une cuillère d'argent. Tout aussitôt les braves qui combattaient avec lui s'en aperçurent et lui dirent : « Tu n'es pas de notre cause, nous te désavouons; à genoux tout de suite... voilà comme nous traitons les voleurs !» Et cinq balles l'étendirent roide mort.

Mais un des caractères les plus admirables de notre glorieuse révolution et celui qui devrait rassurer le mieux les esprits aveuglés sur les faits, ou timides devant la pensée de leurs conséquences, c'est que, faite au nom de la liberté, elle a su se montrer, dès sa victoire, non-seulement tolérante, mais encore révérencieuse et protectrice pour les personnes et les objets consacrés au culte religieux.

Parmi les mille faits que nous pourrions citer à ce sujet, nous mettrons en première ligne celui qui s'est passé dans ce douzième arrondissement

qu'on disait animé des sentiments les plus *anarchiques*, et dont le banquet, décliné par le pouvoir, est devenu la cause première des grands événements qui viennent de se passer.

Un vicaire de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, chargé par une famille inconsolable de célébrer un service pour leur fils, nommé Charles Baudes, jeune élève de Saint-Louis, blessé mortellement en défendant une barricade, se présenta le matin de ce jour au poste de la mairie pour lui demander d'honorer par un détachement le convoi d'un héroïque enfant mort pour la patrie.

Confié en ce moment à la seule garde du peuple, tout le poste se leva pour saluer le prêtre, et répondre qu'à défaut de la garde civique habillée, elle offrait soixante artisans armés.

En effet, l'heure du convoi étant arrivée, une soixantaine d'ouvriers, à la tenue peu soignée, mais au maintien recueilli, se présentèrent à l'église, où des places leur avaient été réservées dans le chœur. Ils conservèrent pendant la cérémonie l'attitude respectueuse qu'ils avaient prise au début; puis au sortir de l'église, le vicaire, précédé de la croix qu'escortait une partie de la fabrique, se mit à leur tête, pour conduire le corps au cimetière. Une voiture de deuil les suivait: ces bons artisans, l'ayant aperçue, s'arrêtèrent pour inviter le prêtre à y

monter. — « Non, mes amis, leur dit-il ; vous allez à pied, j'irai comme vous !

— Oh ! nous, c'est différent, nous sommes accoutumés à la fatigue ; mais *vous* avez besoin de vos jambes pour visiter les malades et les affligés ! »

Là-dessus ils ouvrirent la portière, et, moitié persuasion, moitié violence, ils y firent monter le prêtre, aux cris répétés de *Vive l'Église !*

Nous n'ajoutons qu'un seul exemple ; c'est un fait que nous rapportait une femme encore émue. Bravant, par dévotion, l'agitation des derniers troubles, elle était au moment d'entrer dans l'église Saint-Sulpice. Quelques hommes armés se trouvaient, par hasard, à la porte principale du temple.

— « Entrez, entrez, ma bonne dame, s'écrièrent-ils, et priez Dieu pour la France ! »

Oui, tous les beaux sentiments vivent dans l'âme du peuple de France ! Son cœur est une terre féconde où les grandes circonstances font fleurir les grandes vertus. Véritablement mûr pour la liberté, il sait élever au besoin sa pensée tout comme son courage à toute la hauteur des nécessités sociales. Il combattit, hier, jusqu'à défaite entière d'un ennemi des libertés publiques ; aujourd'hui, pour l'amour de ces mêmes libertés, incompatibles avec le désordre de l'État, il ira, déposant les armes, reprendre,

sans murmures, sa difficile existence et son pénible labeur.

Quoi de plus étonnant ! Dès le lendemain, dès le soir de cette journée du 24, dont le retentissement agitera si longtemps les échos les plus lointains du monde, tout Paris était calme.

Les citoyens, veillant à la sécurité publique, occupaient tous les postes, bivouaquaient au pied de toutes les barricades, dont les ailes et les bas côtés avaient été, du reste, ramenés partout au niveau voulu pour la circulation.

Des *qui vive?* réguliers et paisibles se répondaient de rues en rues, de carrefours en carrefours.

Ces sentinelles en blouse, debout, dans une attitude ferme et recueillie, offraient un de ces spectacles qui demeurent éternellement dans la mémoire, et donnent la magnifique mesure de ce que vaut, de ce que peut ce grand peuple français !

Les Tuileries et le Palais-Royal étaient occupés par le peuple, organisé en garde nationale. Sur la terrasse des Feuillants, depuis le palais jusqu'à la place de la Concorde, et de cinquante pas en cinquante pas, on apercevait briller les baïonnettes des sentinelles.

Dans tous les endroits où les réverbères avaient été brisés, les citoyens s'étaient appliqués à parer aux inconvénients de l'obscurité par

une illumination, qui rendait encore plus facile l'action de la surveillance publique.

Il faut donner une heure à la colère.

Cette heure n'a laissé, dans l'âme du peuple, ni regret ni honte.

Aucun acte coupable n'a été commis. Le vol, lorsqu'il s'est produit, cas fort rare d'ailleurs, était puni sur place, sommairement et d'un châtiment terrible.

Le peuple était inexorable.

Un malfaiteur, pris en flagrant délit de vol par un élève de l'École polytechnique, auquel il a porté un coup de couteau, a été fusillé au pied d'une borne.

Les craintes qu'on avait eues, touchant quelques maisons de la couronne, sont dissipées aujourd'hui. Le parc de Monceaux, où une brèche avait été pratiquée, et où quelques arbres avaient d'abord été coupés, n'a plus rien à redouter aujourd'hui. Quelques combattants, accourus pour y mettre le feu, se sont immédiatement retirés, sur cette simple observation que l'hôpital Beaujon était voisin du parc et pouvait courir de grands dangers dans l'incendie.

Aujourd'hui cette simple inscription : Propriété nationale, posée sur tous les palais et toutes les propriétés de la couronne, suffit pour les constituer sous la sauvegarde des vainqueurs.

Les Tuileries ont reçu une destination nouvelle. Ce palais sera celui des soldats du travail, de tous ces vaillants lutteurs qui reviendront, mutilés ou épuisés, des manufactures, des mines, des ateliers. Ce vœu du gouvernement provisoire sera soumis à la ratification du pays.

Tel est Paris en ce moment,... six jours après une révolution qui, dans trois heures, a changé l'assiette sociale et politique du pays.

Admirable spectacle qui rehausse, dans nos cœurs, notre orgueil de fils de la France !

L'histoire et la poésie y puiseront le sujet des plus nobles inspirations, des enseignements les plus grandioses. La première, assise à l'écart, médite et attend en silence ; mais la seconde n'a pas besoin d'attendre. Le cœur improvise... A l'œuvre donc, poëtes, peintres, musiciens, artistes de tous les genres ! célébrez le triomphe de la liberté accompli par des gens de bien.

Le gouvernement utilise et seconde cet élan des âmes et des esprits ; serrons-nous autour de lui. Songeons à cette réponse de Lamartine, à des citoyens qui lui demandaient :

« Que faites-vous ?

— *Nous remuons le monde !* » Et restons unis et calmes pendant que le monde s'ébranle.

FIN.

IMPRIMERIE D'EUGÈNE DUVERGER,
rue de Verneuil, 4.